



Exploitation de sables bitumineux en Alberta. Québec invite les gens d'affaires à tirer profit de la reprise que connaît cette industrie controversée.

MARK HOFFMAN NEWS.COM

Québec voit des « occasions d'affaires » dans les sables bitumineux

ANTOINE ROBITAILLE
GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Québec — Malgré son opinion critique de l'Alberta, le gouvernement du Québec invite aujourd'hui les gens d'affaires à « saisir les occa-

sions » dans le controversé secteur des sables bitumineux, lors d'une prochaine mission subventionnée à Edmonton, du 22 au 25 mars.

Une publicité diffusée sur le site du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) indique ainsi que

« la reprise des projets de développement des sables bitumineux en Alberta [représente] des occasions d'affaires à saisir ». Le président des Manufacturiers et exportateurs d'Alberta et organisateur du

VOIR PAGE A 10: BITUMINEUX

XXI^{es} Jeux olympiques d'hiver

Abdou Diouf est déçu de la place réservée au français

LISA-MARIE GERVAIS

Alors que le rideau s'ouvre sur les XXI^{es} Jeux olympiques d'hiver à Vancouver, le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, se dit toujours inquiet de l'état du français dans l'organisation des Jeux. Si la Chine avait remporté une médaille pour ses progrès dans la reconnaissance du français lors de ses Jeux d'été, Vancouver risque de ne même pas monter sur le podium. « Avec les Jeux au Canada, dans un pays officiellement bilingue, je me suis dit que ça allait être les feux d'artifice, que le pays allait avoir 20 sur 20. Mais je me trompais. J'étais dans un milieu où ce n'était pas naturel, car avec le fédéralisme français, nous étions dans une province où le français ne se parlait pas facilement », a dit M. Diouf, de passage hier dans les

VOIR PAGE A 10: DIOUF



JEAN-FRANÇOIS NADEAU LE DEVOIR

Pierre Vadeboncoeur s'est vu décerner nombre de distinctions parmi les plus importantes au Québec, au nombre desquelles figure le prix Athanase-David.

Pierre Vadeboncoeur 1920-2010

Une vie de combats et de littérature

L'écrivain et syndicaliste Pierre Vadeboncoeur est mort tôt hier matin à Montréal des suites d'une très brève maladie. Né en 1920, cet essayiste majeur au style classique et pénétrant est considéré comme un des phares de la littérature québécoise. Parmi ses livres les plus importants, on compte entre autres *La Ligne du risque* (1963), *Un amour libre* (1972) et *Les Deux Royaumes* (1978).

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Tout intéresse cet esprit fin et agile. Il aborde indépendamment, mais avec la même fermeté, parfois dans un style de pamphlétaire, aussi bien les thèmes de l'amour et de l'art que ceux de la politique et de la foi.

En 1970, *La Dernière Heure et la Première*, court essai consacré à l'évolution de ses idées politiques, trône en haut des palmarès de vente. Vadeboncoeur y explique être devenu indépendantiste non pas à la légère, « mais à la suite d'une évolution provoquée au départ, en 1960, à Baie-Comeau, par

VOIR PAGE A 10: VADEBONCOEUR

Fragments d'éternité, un inédit de Pierre Vadeboncoeur

■ À lire en page A 9 ■ Lire aussi l'éditorial de Bernard Descôteaux en page A 8

Hydro à l'abri des soumissions américaines

La santé, l'éducation et la culture seront aussi exclues de l'accord de principe Ottawa-Washington

FRANÇOIS DESJARDINS

Hydro-Québec, les achats d'équipements de transport en commun et l'industrie culturelle ont été exclus de l'entente de principe canado-américaine sur l'ouverture réciproque des appels d'offres publics, selon le texte de l'accord dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Cet accord de principe Ottawa-Washington, annoncé le 5 février mais tenu confidentiel, permettra aux entreprises d'ici de soumissionner des contrats publics financés par le programme américain de relance économique. Pour contourner les règles du « Buy American », Ottawa a toutefois dû promettre que les sociétés américaines auront accès aux contrats publics de construction décernés par les provinces.

Le texte de l'entente, laquelle n'a pas encore été entérinée officiellement par les gouvernements, contient des exclusions de taille: la santé et l'éducation. Au ministère du Développement économique, on a affirmé au *Devoir* que, pendant les négociations, Québec n'a jamais mis ces deux secteurs névralgiques sur la table. De plus, l'accord de principe ne s'applique aucunement aux biens et services culturels et artistiques.

Par ailleurs, l'entente prévoit que « le Québec se réserve le droit d'imposer des restrictions comparables à celles des États-Unis dans le secteur du transport en commun et pour les projets autoroutiers, où les pratiques d'approvisionnement américaines discriminent les fournisseurs du Québec ».

Cette clause est importante dans un contexte où la Société de transport de Montréal, par exemple, est présentement engagée dans un long processus visant à renouveler 1053 voitures de métro.

Inclusions

Les grandes lignes de l'entente ont d'abord été écartées hier en Ontario, par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et le Council of Canadians. Au ministère du Développement économique, on s'étonnait que le document comme tel, pourtant confidentiel, se soit ensuite mis à circuler.

Le texte de l'accord énumère notamment 65 sociétés d'État et publiques visées par l'accord au Québec, de même que les 15 villes qui devront désormais ouvrir leurs appels d'offres. Le seuil minimal des appels d'offres visés a été fixé à 8,5 millions.

VOIR PAGE A 10: ACCORD



CAREN FIROUZ REUTERS

IRAN

Démonstration de force pour le 31^e anniversaire de la Révolution

■ À lire en page B 9

INDEX	
Annonces.....	B 7
Avis publics ..	A 4
Cinéma.....	B 3
Décès.....	B 7
Éditorial	A 8
Idées	A 9
Météo.....	B 8
Monde.....	B 9
Mots croisés ..	B 8
Resto.....	B 7
Sports.....	B 8
Sudoku.....	B 6
Télévision.....	B 2
Week-end.....	B 1



VIVEZ
VANCOUVER

DU 12 AU 26 FÉVRIER À 16 H, EN DIRECT DE LA PLACE DE LA FRANCOPHONIE

Monique Giroux reçoit des artistes qui vibrent au rythme de Vancouver. Aujourd'hui: les performances d'Ima, Alpha Yaya Diallo et Saint-Pierre. Lundi: Lynda Thalle, Malajube et une entrevue avec Pierre Lapointe.

Réalisation: Yves Bergeron

ESPACE
MUSIQUE
100,7 FM

radio-canada.ca/vivezvancouver

ACTUALITÉS

Pierre Vadeboncœur,
l'homme qui a réinventé
le syndicalismeMÉLISSA
GUILLEMETTE

L'annonce du décès de l'écrivain et syndicaliste Pierre Vadeboncœur a ébranlé les milieux syndical et politique de la province, qui parlent de lui comme de celui qui a réinventé le syndicalisme et aidé le Québec à sortir de la grande noirceur.

La CSN, où M. Vadeboncœur a œuvré entre 1950 et

«Il proposait un syndicalisme autonome, un syndicalisme indépendant, mais un syndicalisme avec un projet de société, un projet qui regardait toute la société»

1975 à titre de conseiller juridique et d'adjoint à la présidence, est en deuil. On estime lui devoir le virage de la CSN vers un caractère plus combatif. Pierre Vadeboncœur a notamment pris la défense des travailleurs arrêtés lors de la grève des chantiers navals Vickers, en 1952.

«Dans la ligne sociale et politique du syndicalisme, Pierre Vadeboncœur a été un des phares, a commenté l'ancien président de la CSN entre 1983 et 1999, Gérald Larose. Il a combattu l'activisme, il a combattu l'affairisme. Lui, il proposait un syndicalisme autonome, un syndicalisme indépendant, mais un syndicalisme avec un projet de société, un projet qui regardait toute la société. C'est quelqu'un qui ne se gênait pas pour relever les travers du mouvement syndical.» Symbole d'un engagement sans limites, M. Larose raconte avoir côtoyé M. Vadeboncœur pendant plusieurs années, bien que ce der-

nier ait pris sa retraite avant son arrivée en poste.

La chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, a salué le «caractère infatigable» de l'indépendantiste, qui a publié une trentaine de livres et de recueils, en plus de collaborer à plusieurs publications.

Pour M. Vadeboncœur, l'indépendance «était le seul moyen [pour] notre nation d'atteindre son plein développement dans

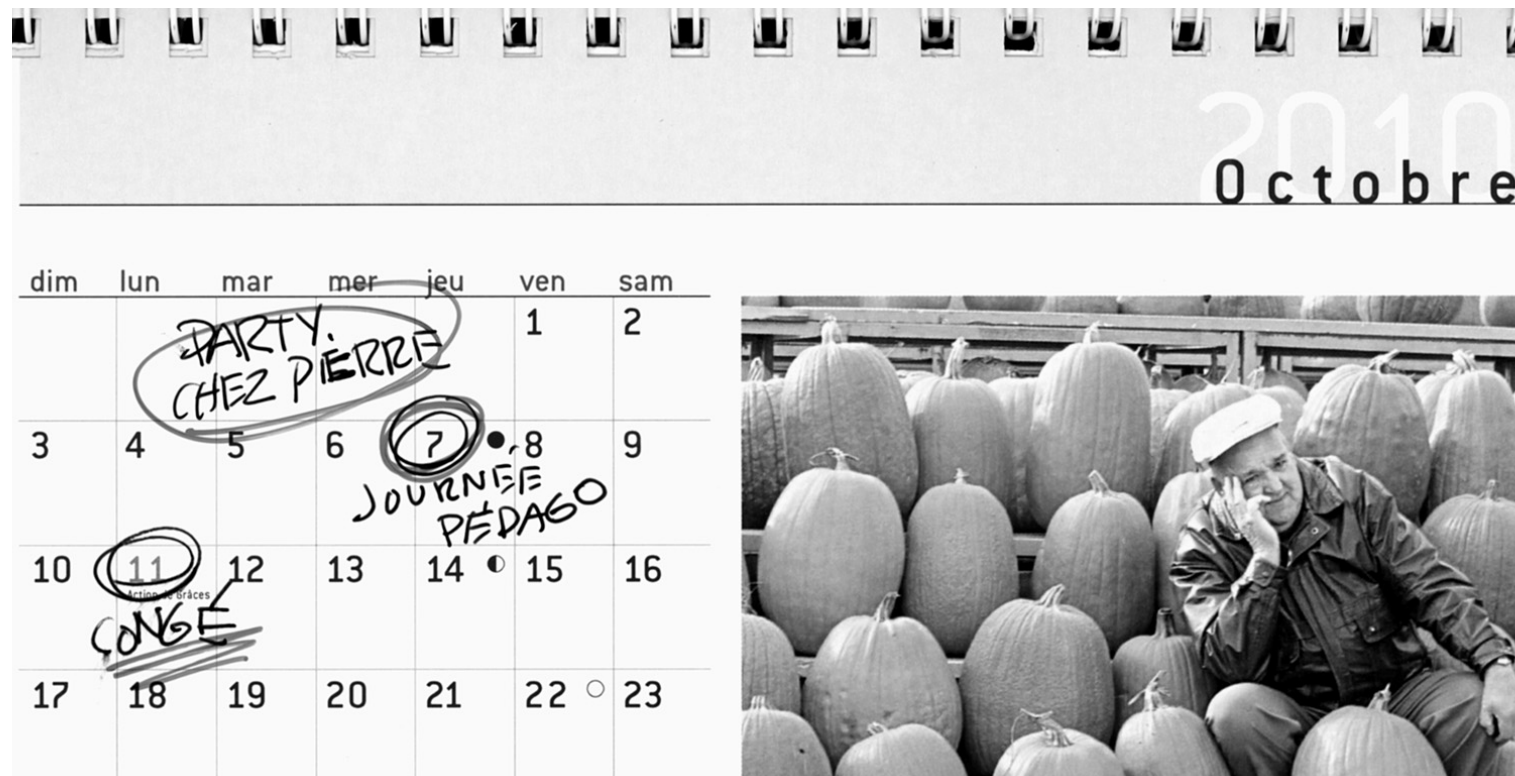
une réelle équité. Quand je pense à Pierre Vadeboncœur, je pense à la constance et au courage d'un homme qui n'a jamais

craint de prendre position pour défendre le peuple auquel il appartenait», a indiqué Mme Marois par voie de communiqué.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe a quant à lui souligné «la richesse de sa pensée, la grandeur de son âme et la rigueur de ses positions [qui] le placent parmi ces quelques hommes et femmes qui marquent leur société».

La présidente de Québec solidaire, Françoise David, a aussi rendu hommage à M. Vadeboncœur, qui fait selon elle partie des intellectuels qui «ont permis au Québec de sortir de la grande noirceur». «Progressiste et indépendantiste, il a lutté sa vie durant pour faire du Québec un pays épris de justice sociale, un pays solidaire. Ses coups de gueule contre les gouvernants, les entreprises cupides et les "grands imbéciles" nous manqueront.»

Le Devoir
Avec La Presse canadienne



Le nouveau calendrier scolaire, proposé par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, permettra désormais de dispenser l'enseignement les fins de semaine et les jours fériés.

Nouveau calendrier scolaire

Les commissions scolaires en colère

ROBERT DUTRISAC

Québec — Les commissions scolaires s'opposent au nouveau calendrier scolaire que veut imposer Michelle Courchesne afin d'accommoder les écoles juives orthodoxes et craignent aussi qu'il soit appliqué de façon générale à l'ensemble des écoles publiques du Québec. Le Congrès juif, de son côté, applaudit l'initiative de la ministre et y voit une avancée de la société laïque québécoise.

La présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), Josée Bouchard, a dit craindre, hier, que le nouveau calendrier scolaire, proposé par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui permettra désormais de dis-

penser l'enseignement les fins de semaine et les jours fériés, comme l'ont réclamé six écoles juives orthodoxes, «érige en système quelque chose d'exceptionnel et lance le message que oui, le bar est ouvert».

Un tel calendrier «souple» comme le souhaite la ministre entraînerait de sérieux problèmes d'organisation pour les commissions scolaires qui doivent gérer le transport scolaire, les services de garde et les activités parascolaires, estime Josée Bouchard. «Ça générerait de la bureaucratie de façon exponentielle», a-t-elle prédit.

Si l'objectif de la ministre est bel et bien de favoriser la persévérance scolaire, «il y a sûrement de meilleurs moyens que de changer le Régime pédagogique», a fait valoir Mme Bouchard. La FCSQ présentera un avis à la ministre avant l'expiration des 45 jours suivant la publication du projet de règlement qui modifie le Régime pédagogique. La FCSQ s'oppose également à l'objectif du nouveau calendrier qui vise à répondre aux exigences des écoles juives orthodoxes. «C'est très inquiétant pour un Québec qui a dit en 1998 que l'école était laïque, a affirmé Mme Bouchard. Ça ouvre

la possibilité qu'il y ait encore plus d'heures d'enseignement religieux qui soient données dans les écoles. Quatre heures d'enseignement religieux par jour, le Québec, ce n'est pas ça.»

Chose certaine, ce nouveau calendrier ne correspond à aucune demande des commissions scolaires ou des écoles, a soutenu Mme Bouchard. «Nous étions réunis en conseil général en fin de semaine. Ce sont 60 élus collés sur leur milieu. Personne n'a levé la main pour dire que c'était une demande du milieu ou des régions», a relaté la présidente de la FCSQ.

Les commissions scolaires accèdent aux demandes de dérogation liées à des projets spéciaux dans le cours normal de leurs activités administratives, a signalé Mme Bouchard. «Ce n'est pas politique», a-t-elle précisé. Michelle Courchesne soutient, de son côté, qu'elle doit approuver elle-même certaines de ces dérogations relatives aux programmes de sport-études, par exemple.

Ouverture

Le vice-président du Congrès juif canadien, section Québec, Joseph Gabay, applaudissait la ministre pour cette «avancée de la société laïque qui permet aux

groupes non laïques de continuer à fonctionner en tenant compte d'un minimum commun».

L'enseignement le dimanche, c'est comme les magasins ouverts les dimanches: une chose impensable il y a 20 ans, a comparé M. Gabay. «Les groupes de pression avant étaient économiques. Maintenant, les groupes de pression ont une motivation religieuse.»

La décision de la ministre d'accéder aux demandes des écoles juives orthodoxes n'entraînera pas une plus grande ghettoïsation de ces communautés, croit M. Gabay. «Cette forme de ghettoïsation, on ne peut pas la nier, on ne peut pas l'ignorer, a-t-il reconnu. Mais je pense que ces écoles juives sont en train de s'ouvrir d'une certaine manière à la société. Ces gens-là, qui n'ont jamais entendu parler des plaines d'Abraham, sauront qui est Wolfe et qui est Montcalm.»

Pour sa part, le président de la CSQ, Réjean Parent, s'est dit convaincu que la ministre s'est servie d'un projet de règlement de nature générale comme d'un «écran de fumée pour faire avaler à la population cette entente» avec les écoles juives sans qu'il y ait de débat. «Les négociations [avec les syndicats], la souplesse, la persévérance scolaire, c'est de l'ordre du prétexte», croit le chef syndical.

Le Devoir



«Chaque don était un enchantement.»

André Bachand

UN MOT : MERCI.
ANDRÉ BACHAND
1917-2010

André Bachand a servi l'Université de Montréal avec un dévouement de pionnier et une énergie inlassable.

Bâtitteur de réseaux, fervent défenseur de l'enseignement supérieur, André Bachand est à l'origine du mouvement philanthropique qui allait contribuer à hisser l'UdeM parmi les meilleures universités du monde. Instigateur de nombreuses activités et manifestations culturelles sur le campus, il a aussi participé à la création de ce qui est aujourd'hui l'Agence universitaire de la Francophonie, une organisation forte de 728 établissements.

Décidée à honorer sa mémoire de façon pérenne, l'Université de Montréal crée le Fonds André-Bachand, qui fera écho à son travail exemplaire en faveur du savoir. Constituons un fonds dont il aurait été fier.
www.bdrd.umontreal.ca

Université
de Montréal

Lutte contre le travail au noir

Québec coupe les vivres à un organisme

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le gouvernement Charest a réduit de moitié sa contribution au principal organisme qui combat le travail au noir dans l'industrie de la construction, la Commission de la construction du Québec (CCQ). En effet, en 2008-09, il avait versé 8 058 000 \$ à la CCQ pour «intensifier la force de ses interventions dans la lutte contre le travail au noir et l'évasion fiscale».

L'année suivante, selon le texte d'un décret du 28 octobre 2009, il octroyait que 4 millions. En Chambre hier matin, lorsque le critique de l'opposition François Rebello a soulevé l'affaire, le ministre du Travail, Sam Hamad, a évité de répondre, affirmant qu'«aucune raison ne justifie, au Québec, le travail au noir» et que le gouvernement avait annoncé la création d'une escouade tactique s'ajoutant aux quelque 340 inspecteurs de la CCQ.

À la CCQ, la porte-parole Jocelyne Roy a soutenu que la compression dans la subvention n'allait pas se traduire par une compression dans la lutte

contre le travail au noir. «On maintient le rythme, on maintient les ressources en place», a-t-elle indiqué.

Depuis 1995, la CCQ fait une demande annuelle pour obtenir cette subvention de Québec afin de financer des «projets spéciaux» de lutte contre le travail au noir. «Les montants fluctuent d'année en année», a-t-elle noté. Elle souligne que la CCQ est non seulement financée par Québec, mais aussi par l'industrie, par le truchement d'un prélèvement sur la masse salariale. Or, dans les dernières années, l'industrie de la construction a connu des niveaux d'activité sans précédent. Si bien que la CCQ générerait d'importants surplus annuels. Selon le cabinet de Sam Hamad, lorsque le Conseil du trésor a pris conscience de ces surplus, il a décidé pour 2009-2010 de diminuer la subvention pour les projets spéciaux. Malgré tout, selon des sources, le ministère des Finances étudie la possibilité de combler la perte de 4 millions afin d'accroître la lutte contre le travail au noir.

Le Devoir

EN BREF

Nicolo Rizzuto plaide coupable et paye sa dette

Nicolo Rizzuto a plaidé coupable hier à des accusations d'évasion fiscale, payé ses dettes au fisc et quitté le tribunal, sourire aux lèvres et chapeau mou sur la tête. Ce présumé mafioso âgé de 85 ans était poursuivi pour avoir caché au fisc un montant de 5,2 millions. L'argent se trouvait dans trois comptes bancaires suisses ouverts avec des prête-noms. Cette évasion fiscale remontait à plus de 15 ans. Hier, au palais de justice de Montréal, il a fallu moins de 15 minutes pour que le dossier au fisc du présumé mafioso devienne en règle. Les infractions reprochées à Nicolo Rizzuto, père du présumé chef de la mafia montréalaise, Vito Rizzuto, et grand-père de Nicolo Rizzuto fils, remontent aux années 1990. Nicolo Rizzuto aurait pu être jeté en prison, mais M^r Poulin a expliqué que les peines d'emprisonnement étaient rares dans de tels cas. Hier, Rizzuto a également profité de l'occasion pour régler une

poursuite au civil intentée par les agences de revenu fédérale et québécoise. — La Presse canadienne

Le lieutenant-gouverneur
a eu chaud

Le lieutenant-gouverneur Pierre Duchesne est passé à sept voix de se faire «couper les vivres» hier. Finalement, 61 libéraux ont rejeté la motion que la péquiste Agnès Maltais a déposée mercredi, alors que 54 autres l'ont appuyée. Celle-ci condamnait le lieutenant-gouverneur pour avoir refusé de témoigner en personne devant la Commission de l'administration publique et indiquait que l'Assemblée nationale ne verserait pas un sou des quelque 775 000 \$ provenant du Québec dans le budget du lieutenant-gouverneur. Deux péquistes étaient absents. Les adéquistes et Amir Khadir ont appuyé la motion. Les libéraux ont voté sous des «Vive la reine!» ironiques venant des banquettes de l'opposition. — Le Devoir

ACTUALITÉS

Tolérance
ou laïcité

CHRISTIAN RIOUX

En lisant le *Manifeste pour un Québec pluraliste*, publié récemment par un groupe d'universitaires québécois, je me suis dit que j'avais déjà entendu ce discours quelque part. Il m'a fallu un peu de temps pour me souvenir. C'était à Paris en septembre 2008. Cela se passait dans la somptueuse salle gothique du collège des Bernardins. Le pape Benoît XVI y était venu s'adresser à plus de 600 intellectuels français. Il y avait livré un discours passionnant sur les origines de la culture européenne. Il avait aussi consacré quelques instants à prêcher, exactement comme le font nos universitaires, en faveur de la «laïcité ouverte».

Bien avant qu'on en parle au Québec, cette «laïcité ouverte» était une constante du discours du pape. Peu après son élection, Nicolas Sarkozy s'y était montré favorable avant de s'en distancer et de revenir à une conception de la chose sans adjectif. Il vaut la peine de se demander pourquoi. Si la «laïcité ouverte» était une façon de se démarquer d'un esprit revancharde à l'égard des religions, elle ne serait pas une mauvaise idée. Il est vrai que subsiste en France, dans certains milieux néanmoins marginaux, un ton belliqueux parfois exécrable. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Sous couvert de «laïcité ouverte», le pape était venu en France prêcher une autre politique, celle de la «tolérance».

Cette idée nous est familière puisqu'on la retrouve presque mot pour mot dans le manifeste cité plus haut, dans le cours Éthique et culture religieuse (ECR) ainsi que dans nos célèbres accommodements raisonnables. Notez que la tolérance est loin d'être un défaut, mais une fois érigée en politique, elle n'a pas grand-chose à voir avec la laïcité. Je m'explique.

La tolérance consiste à négocier à la pièce avec chaque groupe. Exactement comme le fait la Société de l'assurance automobile du Québec avec ces religieux qui réclament de ne pas être servis par une femme. Elle consiste plus précisément à négocier avec les «communautés», du moins celles qui sont suffisamment fortes pour se faire entendre. Ainsi, on interdira aux policiers de porter le turban, mais on permettra à une enseignante du primaire de porter le voile. Le cours ECR est entièrement bâti sur ce principe. Les catholiques y ont négocié leur part en échange d'une place respectable pour les autres religions. Les athées, eux, n'ont rien obtenu car ils ne forment pas une «communauté». Ils ne sont que des citoyens épars.

Au contraire de cette négociation permanente, la laïcité cherche à imposer quelques règles communes. Un peu comme les feux de circulation qui s'appliquent à tous (*). Elle interdira par exemple le port de signes religieux aux enseignants comme aux policiers. Elle le fera, non pas par intolérance, mais par respect pour la liberté de conscience de cet enfant juif, musulman ou qui ne sait pas encore à quoi il croit. C'est pour lui que l'État et ses représentants s'imposent un devoir de réserve en n'affichant pas leur religion, évitant ainsi le conflit, mais aussi l'apparence de conflit d'intérêts qu'implique le port d'un signe religieux trop évident.

Pour autant qu'elles respectent ces règles minimales, les religions ont évidemment le droit de s'exprimer partout. Les auteurs du manifeste ont tort d'accuser la laïcité de «renvoyer le religieux hors de l'espace public» et «au seul espace privé». On se demande d'ailleurs où ils sont allés pêcher une telle énormité.

La semaine dernière, les ministres canadiens Lawrence Cannon, Jason Kenney et le chef de l'opposition Michael Ignatieff nous ont offert un portrait assez révélateur. Interrogés par *Le Devoir* à propos du débat français sur la burqa, ils ont aussitôt invoqué, comme un réflexe, la tolérance et la liberté. Pas le moindre mot sur la laïcité ou pour faire remarquer que la burqa est une pratique pour le moins rétrograde. Pas question de froisser les communautés auxquelles l'État canadien semble avoir sous-traité ses prérogatives. Les femmes, à qui l'on impose ce voile intégral, sont renvoyées à leur communauté. L'État n'en a rien à faire!

On comprend les adeptes du multilatéralisme canadien de penser ainsi. C'est malheureusement ce culte des communautés qui explique aussi pourquoi les auteurs du manifeste sont si discrets sur la nation. Ils lui préfèrent les périphrases les plus étranges, comme cette invention d'universitaires jargonneux: le «vivre ensemble». Pourtant, n'est-ce pas dans la nation québécoise qu'il s'agit d'intégrer ces étrangers qui débarquent chez nous avec leur extraordinaire diversité culturelle et religieuse?

On ne m'en voudra pas de conclure en citant un homme qui a réfléchi à la question. «La tolérance n'est pas la laïcité», écrit le directeur du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel. *La première est passive, la seconde active. La tolérance s'accommode de toutes les manifestations publiques des religions. La laïcité défend l'individu contre son groupe d'origine, la femme contre le père oppresseur et garantit que l'on peut changer de religion ou se déclarer athée. Avec la tolérance, on installe des communautés. Avec la laïcité, on construit une nation.»*

crioux@ledevoir.com

(*) J'emprunte cet exemple à Catherine Kintzler, dans *Tolérance et laïcité*, éditions Pleins feux.



JIM YOUNG REUTERS

Les opposants à l'avortement déduisent du silence des ministres fédéraux qu'ils ne permettront pas que l'argent public serve à financer les organismes faisant la promotion de la contraception et de l'accès aux interruptions volontaires de grossesse.

Protection des mères et des enfants

Les groupes pro-vie
félicitent Ottawa

L'argent frais n'ira pas aux projets encourageant la contraception ou l'avortement, mais les initiatives déjà existantes ne seront pas abolies

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le mouvement pro-vie est reconnaissant au gouvernement de Stephen Harper et invite ses membres à financer le Parti conservateur. La raison de sa joie? La décision d'Ottawa de privilégier à l'étranger la santé des femmes enceintes et des enfants. Les opposants à l'avortement déduisent du silence des ministres fédéraux qu'ils ne permettront pas que l'argent public serve à financer les organismes faisant la promotion de la contraception et de l'accès aux interruptions volontaires de grossesse.

Un courriel de félicitations provenant de «familyCanada» a été distribué à travers le pays. «Hier soir, le gouvernement du Canada s'est engagé à exclure l'avortement de son plan d'aide à l'étranger pour les femmes et les enfants, est-il écrit dans ce message daté du 9 février. Nous aimerions féliciter le premier ministre pour sa décision audacieuse. Les chrétiens d'à travers le Canada s'en souviendront lorsqu'ils iront voter.»

Le courriel est accompagné d'un lien vers le site YouTube, où on peut visionner un extrait d'interview de la députée conservatrice Shelly Glover affirmant que «cette initiative n'a rien à voir avec l'avortement». Le groupe a superposé à l'image un phylactère blanc dans lequel il est écrit: «Donate at www.conservative.ca.»

La semaine dernière, le chef libéral, Michael Ignatieff, a lancé un pavé dans la mare en mettant au défi le gouvernement conservateur de s'engager à aussi financer l'avortement et la contraception dans le cadre de son initiative d'aide à la santé maternelle et infantile. Il estime que les femmes doivent avoir accès à toute la palette de soins pour contrôler leur fertilité. Il a été ver-

tement critiqué par le groupe pro-vie Campaign Life Coalition, qui lui reproche d'avoir un «programme caché» pro-avortement.

Jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas voulu se lancer dans ce débat. Encore hier, le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, s'est fait demander par les journalistes si l'aide canadienne serait réservée aux groupes n'offrant pas de services d'avortement ou de contraception. Il a répondu que «l'enjeu n'est pas un enjeu qui touche les dossiers que les libéraux ont mis en avant».

Alors, les groupes seront-ils pénalisés s'ils offrent ce genre de service? Oui et non. Au bureau de la ministre responsable de l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI), Bev Oda, on explique que l'argent servira uniquement à financer des projets offrant, par exemple, des suppléments alimentaires, des médicaments ou de l'eau potable aux femmes enceintes ou qui allaient. Pas question de financer de nouveaux projets offrant des contraceptifs, par exemple. Toutefois, les initiatives dans ce domaine qui sont déjà financées par Ottawa ne verront pas leur financement réduit. «On ne va pas abolir des programmes», explique-t-on dans l'entourage de la ministre. Le montant qu'Ottawa allouera à sa nouvelle priorité sera annoncé lors du sommet du G8, cet été à Huntsville.

Cette question a été soulevée en partie à cause de l'expérience américaine. Sous les régimes républicains de Ronald Reagan, de George Bush père, puis de Bush fils, l'aide internationale a été interdite aux groupes faisant la promotion de l'avortement. Bill Clinton puis Barack Obama ont chacun leur tour annulé ces politiques en arrivant au pouvoir.

«Nous aimerions féliciter le premier ministre pour sa décision audacieuse. Les chrétiens d'à travers le Canada s'en souviendront lorsqu'ils iront voter.»

EN BREF

Cannon agira sous peu
à Droits et Démocratie

Ottawa — Le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a indiqué hier qu'il interviendra sous peu dans la crise qui secoue l'organisme fédéral Droits et Démocratie. «J'ai maintenant les deux versions des faits et je m'attends d'ici quelques jours à poser des gestes précis», a déclaré le ministre en point de presse hier. Le ministre a indiqué qu'il avait récemment rencontré le président du conseil d'administration, Aurel Braun, et qu'il avait rencontré à l'automne le président aujourd'hui décédé, Rémy Beauregard. Il a aussi dépêché récemment son sous-ministre pour recueillir la version des faits des employés de Droits et Démocratie en rébellion contre Aurel Braun et ses alliés du conseil d'administration. — *Le Devoir*

Québec: une plus forte
hausse des droits
de scolarité que prévu

Le gouvernement du Québec envisage une hausse des droits de scolarité plus élevée que celle qu'il avait prévue, selon ce qu'admet à *La Presse* le ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. A son avis, un consensus qui exclut les étudiants se met en place au Québec afin que ces droits soient relevés. La ministre Courchesne a refusé de chiffrer ce que cette hausse représenterait pour les étudiants. En février 2007, le gouvernement Charest a augmenté les droits de scolarité à l'université de 100 \$ par année pendant cinq ans. En 2011-12, la facture annuelle atteindra donc 2168 \$ pour un étudiant, alors que la moyenne canadienne s'élève à environ 5000 \$. — *La Presse canadienne*

Harper
modifie son
organisation
au Québec

Le PLC met la clé dans la porte du bureau de Montréal

ALEC CASTONGUAY

Le Parti conservateur bat ses cartes dans la province. Le lieutenant politique de Stephen Harper au Québec, Christian Paradis, effectue d'importants changements dans l'organisation du parti, a appris *Le Devoir*. Au nombre de ces bouleversements, il y a la fermeture du bureau à Montréal.

C'est le départ de l'organisatrice en chef du Parti conservateur au Québec, Claude Durand, qui a ouvert la porte aux changements. Elle a démissionné le 29 janvier dernier pour des raisons familiales.

«On a repensé au poste et à la fonction d'organisatrice en chef et on a décidé d'apporter des modifications, a dit au *Devoir* Christian Paradis. On a jugé qu'on pouvait faire du fine tuning pour améliorer la qualité et l'efficacité de notre organisation. L'ancienne structure fonctionnait bien, mais on peut toujours s'améliorer.»

Le poste d'organisatrice en chef disparaît. La tâche sera scindée en deux. À la place, un poste de directeur des opérations sur le terrain voit le jour. Il sera occupé par Ghislain Maltais, qui est organisateur régional depuis plusieurs années. Originaire du Saguenay, il était responsable de l'est du Québec. M. Maltais va superviser les organisateurs régionaux et s'occuper des circonscriptions.

Il a notamment travaillé à l'élection partielle qui a permis de faire élire le conservateur Bernard Généreux dans Rivière-du-Loup cet automne. M. Maltais, un proche de la ministre Josée Verner, sera basé à Québec.

Un autre poste est créé, celui de gestionnaire des relations avec les militants et les électeurs. Il s'agit d'une tâche centrée autour des communications, du profil des électeurs et de la gestion de l'immense base de données du parti. Le poste sera occupé par Joseph Soares, qui était au bureau du premier ministre. M. Soares, qui a déjà travaillé pour Lawrence Cannon dans le passé, sera basé à Ottawa.

Fermeture du bureau montréalais

Autre changement de taille: le Parti conservateur a décidé de ne pas renouveler le bail de son bureau à Montréal. «Le bureau actuel n'est pas bien situé pour servir l'ensemble de nos militants», a dit une source. La permanence était située sur le boulevard Métropolitain, dans l'est de la ville.

Les militants des conservateurs sont toutefois concentrés hors de la région de Montréal, principalement à Québec et dans l'est de la province. «On n'a aucune chance à Montréal, alors déplacer la permanence a du sens», a soutenu un militant conservateur qui a requis l'anonymat.

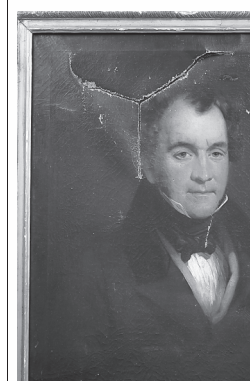
Un avis que partage le politologue Jean-Herman Guay, directeur de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke. «C'est conforme aux appuis du parti, qui sont dans les régions. À Montréal, les appuis fédéralistes sont concentrés chez les libéraux», dit-il.

N'empêche, le Parti conservateur n'abandonnera pas Montréal. Les organisateurs vont continuer de s'activer sur le terrain. De plus, la direction du parti cherche un nouveau local pour s'installer dans la grande région métropolitaine, possiblement en banlieue. Aucune décision n'est toutefois arrêtée sur le moment et le lieu, a-t-on indiqué au *Devoir*.

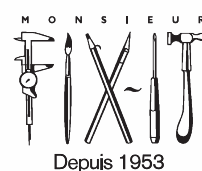
Jean-Herman Guay affirme que le Parti conservateur a tout intérêt à garder un pied-à-terre pas trop loin de Montréal, ne serait-ce que pour l'image de la formation. «Si Harper veut vraiment poursuivre sa percée dans la province, il doit penser à Montréal, qui renferme la moitié de la population du Québec. S'il ferme son bureau, il envoie le signal que la région de Québec est la seule qui compte. [...] C'est clair que s'il cherche un endroit où il a plus de militants, il est mieux dans les banlieues que sur l'île de Montréal.»

Le Devoir

Le Devoir

Spécialiste sur place
en restauration de tableau

Nettoyage
Consolidation
Retouches
Déchirures



Depuis 1953

Nous restaurons tout...
sauf les cœurs brisés!

514 484-8332 www.themrfixit.com
4652, boul. Décarie, Montréal

ACTUALITÉS

Accès au métro

Le conflit entre Montréal, Longueuil et Laval perdure

JEANNE CORRIVEAU

Le litige entre Montréal, Laval et Longueuil concernant le déficit du métro demeure entier. Bien que Gérard Tremblay se dise persuadé que ses homologues de Laval et de Longueuil paieront les sommes qu'ils doivent à la Société de transport de Montréal (STM), Gilles Vaillancourt et Caroleine St-Hilaire demeurent fermement campés sur leurs positions.

La mairesse de Longueuil ne digère pas la décision prise par Gérard Tremblay la semaine dernière d'harmoniser les tarifs pour l'accès au métro à Laval et à Longueuil. Cette mesure obligera les citoyens de la Rive-Sud à déboursier 111 \$ par mois, au lieu de 70 \$, pour accéder au métro Longueuil à compter du 1^{er} juillet. En guise de protestation, Caroleine St-Hilaire a aussitôt annoncé qu'elle suspendrait le paiement de la quote-part de sa Ville pour 2010.

Bien qu'il ait obtenu la parité qu'il souhaitait depuis trois ans pour ses citoyens, le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, n'a aucune intention de rembourser les 4,4 millions que sa Ville retient depuis 2008.

Hier, le maire Tremblay a af-

firmé qu'il s'attendait à ce que ses homologues paient leur dû sans rechigner à la suite de l'entente conclue la semaine dernière entre les maires de la Communauté métropolitaine de Montréal sur le financement des transports en commun. «*En ce qui concerne les petits différends*

«**Je suis convaincu que nos partenaires vont respecter leurs engagements»**

- Gérard Tremblay

qu'on a pu avoir eus avec Laval et avec Longueuil, je suis convaincu que nos partenaires vont respecter leurs engagements, a-t-il déclaré. L'engagement du maire de Laval était très clair: à partir du moment où on réglait la tarification entre Longueuil et Laval, il rembourserait à l'AMT les montants qu'il retenait. J'ai confiance qu'il va respecter sa parole.»

Tant au cabinet du maire Vaillancourt qu'à celui de la mairesse St-Hilaire, on a confirmé hier que les deux élus n'avaient pas changé d'idée. Le maire Tremblay n'a pas voulu se prononcer sur d'éventuels recours pour recouvrer les sommes dues. Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, suggère de réduire de moitié la fréquence des métros à Longueuil et à Laval pour forcer la main des maires.

Le Devoir

Transport 2000 ridiculise la croisade de Zhuzhou

JEANNE CORRIVEAU

Transport 2000 juge farfelue la croisade entreprise par Zhuzhou Electric Locomotive pour faire dérailler le processus d'octroi du contrat des voitures de métro de Montréal. L'association, qui représente des usagers des transports en commun, estime que les manœuvres du constructeur chinois risquent de retarder indûment la livraison des wagons tant attendus.

Selon le président de Transport 2000, Jean Léveillé, Zhuzhou devrait respecter le choix de la Société de transport de Montréal (STM) pour les pneumatiques et ne pas tenter d'imposer les roues d'acier. «*J'ai beaucoup de respect pour les entreprises chinoises, mais s'ils [les dirigeants de Zhuzhou] veulent expérimenter le métro sur acier, qu'ils aillent le faire ailleurs, parce qu'à Montréal, on a opté pour les pneus et les citoyens sont*

entièrement satisfaits», a indiqué M. Léveillé hier.

Zhuzhou entend toutefois garder le cap et une délégation chinoise de quatre personnes débarquera dans la métropole le 25 février prochain afin de compléter le dossier de soumission qui sera remis à la STM à la fin du mois, a indiqué hier au Devoir le représentant de l'entreprise au Canada, Glen Fisher. Zhuzhou assure que les critères imposés par la STM seront respectés, à l'exception des spécifications concernant les pneus, car l'entreprise chinoise entend toujours proposer des roues d'acier.

Si la STM persiste à vouloir l'écartier de la course, Zhuzhou menace de s'adresser aux tribunaux pour faire valoir son point de vue. Glen Fisher estime que les autorités de la STM font fausse route en exigeant des voitures sur pneumatiques.

Le Devoir

Le virus H1N1 a frappé plus fort que la grippe saisonnière

«*Je n'avais jamais vu ça, des patients aux soins intensifs pour une grippe*»

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

La grippe A(H1N1) a envoyé à l'hôpital plus de 8500 Canadiens. Surtout, le virus a expédié deux fois plus de malades aux soins intensifs que la grippe saisonnière. L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) publiait hier un premier bilan de la pandémie de grippe A(H1N1) qui semble confirmer une virulence accrue, surtout chez les jeunes et les femmes enceintes.

«*Je n'avais jamais vu ça, des patients aux soins intensifs pour une grippe*, souligne le Dr Karl Weiss, de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. *Cet automne, on en avait quatre ou cinq en même temps.*»

Avec un âge moyen de 28 ans, les patients hospitalisés cette année étaient nettement plus jeunes que les cibles habituelles de l'influenza.

Deux fois plus de femmes enceintes ont aussi été hospitalisées. Quatre en sont mortes. Cette donnée à elle seule justifie la campagne de vaccination musculée, selon Eric Frost, épidémiologiste à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke: «*Quatre, c'est quatre de trop.*» Selon lui, l'Europe risque une troisième vague que le Québec évitera.

La grippe A(H1N1) a subi la comparaison avec la grippe saisonnière de 2007-08.

Comparaison difficile

Les statisticiens de l'ICIS précisent que la comparaison, bien qu'intéressante, a été difficile à mener: la grippe A(H1N1) était surveillée de beaucoup plus près que les gripes saisonnières, et les tests pour la diagnostiquer jouissent d'une précision inégalée. «*Dans les années 2007 et 2008, on ne testait qu'une petite portion des patients avec des tests pas très sensibles*, explique le chercheur Eric Frost. *De nombreux cas sévères de grippe furent sans doute étiquetés comme pneumonies.*»

Le statisticien Jean-Marie Berthelot reste prudent. «*Il est trop tôt pour dire que H1N1 a causé plus d'hospitalisations*», dit-il. Aucun doute, par contre, que la grippe A a généré plus «*de soins intensifs*», particulièrement chez les «*femmes enceintes et les jeunes malades*», et également plus «*de décès, surtout chez les jeunes*».

Montréal démolira le viaduc à l'angle de Pie-IX et Henri-Bourrasa

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal a rejeté l'idée de reconstruire le viaduc Pie-IX qui surplombe le boulevard Henri-Bourrasa et entend plutôt réaménager cette intersection en carrefour urbain. Le maire Gérard Tremblay a annoncé hier qu'une somme de 35 millions de dollars sera consacrée au projet.

En 2007, la Ville avait interdit aux camions de circuler sur le viaduc Pie-IX après la découverte de failles dans la structure de béton. Elle projetait alors de reconstruire

le viaduc. Mais hier, Gérard Tremblay a fait savoir que son administration avait finalement opté pour l'aménagement d'un carrefour. Les travaux devraient débuter en 2011. Montréal souhaite reproduire le succès remporté par le carrefour Parc-des-Pins, qui a permis de faire disparaître l'échangeur. «*La formule d'un échangeur en milieu urbain est dépassée*», a indiqué le maire.

En décembre dernier, Québec avait confirmé l'aménagement de voies réservées sur le boulevard Pie-IX, entre la rue Notre-Dame, au sud, et l'auto-

route 440, à Laval. Le nouveau carrefour comportera donc deux voies réservées et, du même coup, deux voies de circulation automobile seront retranchées. Le maire Tremblay croit par ailleurs que le parachèvement de l'autoroute 25 entraînera une réduction de la circulation sur le boulevard Pie-IX.

Un commerce devra être exproprié, mais la Ville s'attend à ce que la transformation de l'intersection permette la revitalisation de ce secteur.

Le Devoir

Affaire Villanueva

Lapointe voulait faire appliquer le règlement

BERNARD BARBEAU

L'intervention policière qui a mené à la mort du jeune Freddy Villanueva ne découlait de rien d'autre qu'une infraction au règlement municipal sur les jeux de hasard, a assuré l'agent au centre des événements, hier, au palais de justice de Montréal.

Le policier Jean-Loup Lapointe a répété, dans le cadre de l'enquête publique du coroner André Perreault, qu'il avait décidé d'intervenir auprès d'un groupe de jeunes uniquement parce qu'ils jouaient aux dés dans un endroit public, en l'occurrence le stationnement dominant sur le parc Henri-Bourrasa, à Montréal-Nord.

Devant les tentatives de l'avocat Alain Arsenault, qui représente Jeffrey Sagor Metellus — blessé lors du drame —, d'établir que le «*véritable motif*» du policier était de récolter des renseignements sur les gangs de rue, celui-ci a expliqué que ce n'était pas le cas.

«*Je n'en suis même pas venu à cette réflexion*, a-t-il soutenu. *Cette idée-là, de transmettre des renseignements, ne m'est absolument pas passée par la tête.*»

M. Lapointe a dit qu'il avait la conviction que M. Metellus, qu'il connaissait très bien, et Dany Villanueva — le frère de Freddy —, dont il ignorait le nom mais connaissait le visage et les antécédents, étaient membres d'un gang de rue. Mais il ne les avait pas reconnus avant de prendre la décision d'agir, a-t-il déclaré. Les antécédents de violence de ces deux membres allégués des Bloods (rouges) n'auraient ainsi pas pu avoir d'influence sur son choix de leur coller une amende.

De toute façon, a poursuivi l'agent Lapointe, les policiers n'ont pas le droit d'utiliser un «*moyen détourné*» pour intervenir. Il n'aurait donc pas pu utiliser un règlement municipal si son objectif réel avait été d'identifier des individus et de vérifier leurs antécédents judiciaires.

L'avocat de deux autres individus impliqués, M. Jacky Salvant, en a pour sa part décontenancé plus d'un, en fin de journée, en essayant de démontrer que puisque Jean-Loup Lapointe ne connaissait pas les règles exactes du jeu de dés, il n'aurait jamais dû conclure que ceux qui formaient un cercle devant leur voiture, à lui et à sa coéquipière Stéphanie Pilote, jouaient à un jeu de hasard.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION	9116-8609 Québec inc. LE BAR S.T.O.C.K. 1171, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2L 2G8 Dossier: 1917-871	Addition d'autorisation de danse dans 1 Bar avec spectacles avec nudité H2L 2G8	1171, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2L 2G8
9206-1837 Québec Inc. RESTAURANT CHEZ GERRY 4641, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H1V 1Z1 Dossier: 203-778	1 Restaurant pour vendre	4641, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H1V 1Z1	Matteo Anna CAFE BISOTTE 455, chemin Bord-du-Lac Dorval (Québec) H9S 2A9 Dossier: 2070-134	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse H9S 2A9	455, chemin Bord-du-Lac Dorval (Québec) H9S 2A9
Cajaram Sundaramalingam LE PALAIS GANESHA PARTY 300, boul. Marcel-Laurin Montréal (Québec) H4M 2L4 Dossier: 396-895	Changement de capacité de 1 Restaurant pour vendre existant	300, boul. Marcel-Laurin Montréal (Québec) H4M 2L4 Dossier: 396-895	7178433 Canada Inc. COCK'N BULL 1944, rue Sainte-Catherine Ouest Montréal (Québec) H3H 1M4 Dossier: 2766-319	1 Bar (Suite à une cession)	1944, rue Sainte-Catherine Ouest Montréal (Québec) H3H 1M4
Le Wellesley Inc. LE WELLESLEY 230, boul. Hymus (Québec) H9R 5P5 Dossier: 757-138	1 Restaurant pour servir	230, boul. Hymus Pointe-Claire (Québec) H9R 5P5			

Québec

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel: avisdev@ledevoir.com
Sur Internet: www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

AVIS AUX CRÉANCIERS

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES donné que PAVETTE LAFORTUNE RELATIONS PUBLIQUES INC. corps politique, légalement constitué ayant son siège social et principal établissement commercial au 804, De La Port Neuf, dans la ville de Lachenaie, province de Québec, J6W 5H2, a fait cession de ses biens le 29^{er} jour de janvier 2010 entre les mains de PINSKY BISSON INC., et que la première assemblée des créanciers se tiendra le 18^{er} jour de février 2010 à 10h00, aux bureaux du Syndic, 96, rue Turgeon, suite 300, Ste-Thérèse (Qc).

DATE À STE-THÉRÈSE, ce 5^{er} jour de février 2010.

Éric Bisson, CA, CIRP, syndic
Responsable de l'actif
PINSKY, BISSON INC. SYNDIC

96, rue Turgeon, suite 300 Ste-Thérèse (Qc) J7E 3H9
Tél.: (450) 435-8011
Télec.: (450) 435-5610

Un don d'espoir pour la vie

ARMÉE DU SALUT
1-877-488-4222
www.ArmeeduSalut.ca

PRENEZ AVIS que la compagnie E.R.S. INFORMATIQUE INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 février 2010
E.R.S. INFORMATIQUE INC.
2111, rue Fernand-Lafontaine, Bur. 210
Longueuil (Québec) J4G 2J4
Le président de la compagnie

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL

NO: 500-17-035501-074
COUR SUPÉRIEURE
9125-9622 QUÉBEC INC.
Demanderesse
c.

SHERLEY DAGUERRE et JEAN-CLAUDE LOUIS

Défendeurs
ASSIGNATION (139 C.P.C.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

AVIS est donné au défendeur, JEAN-CLAUDE LOUIS, que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour Supérieure, District de Montréal, un Avis de vous constituer un nouveau procureur. Une copie de cet avis a été laissée à l'intention du défendeur, JEAN-CLAUDE LOUIS, au greffe du Tribunal, au Palais de Justice de Montréal, sis au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal.

Il est ordonné au défendeur, JEAN-CLAUDE LOUIS, de se constituer un nouveau procureur dans les dix (10) jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de vous constituer un nouveau procureur dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis de vous.

Montréal, le 9 février 2010
MARIE-FRANCE DEVLIN
GREFFIER ADJOINT

Lorraine Bélanger, g.a.c.q.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné que, suite au décès de M. Claude Béchard en son vivant domicilié à Lac Mégantic, Québec, survenu le 22 janvier 2009, un inventaire des biens du défunt a été fait par Lise Béchard et Michelle Gosselin, les liquidatrices, le 8 février 2010 devant Me Andréanne Veilleux, notaire, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Andréanne Veilleux au 5175 rue Frontenac, Lac-Mégantic, Québec, G6B 1H2
Donné ce 8 février 2010.
Lise Béchard et Michelle Gosselin, liquidatrices

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL

NO: 500-04-052-055-101
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PAULA GUIA MARCO
Partie demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL

NO: 500-04-052-055-101
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PAULA GUIA MARCO
Partie demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par les présentes donné que Monsieur Emilien Labbé, en son vivant domicilié au 3221, rue Hecton, Montréal, province de Québec, H1L 3Y1, est décédé à Montréal le 25 décembre 2009. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me François Deslandes, notaire sise au 1075, rue Beaugrand à Acton Vale, province de Québec, J0H 1A0. Donné ce 10 février 2010.
Gérard Labbé, liquidateur

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par la présente donné que Elycca Vacances Québec inc., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social au 1100, boul. René-Lévesque Ouest, 25^e étage, Montréal (Québec) H3B 5C9, demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission d'obtenir sa dissolution. En date effective du 14 janvier 2010.

Montréal, le 09 février 2010
MARIE-FRANCE DEVLIN
Greffier adjoint
J.D. 5d3j

Lorraine Bélanger, g.a.c.q.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné que, suite au décès de M. Claude Béchard en son vivant domicilié à Lac Mégantic, Québec, survenu le 22 janvier 2009, un inventaire des biens du défunt a été fait par Lise Béchard et Michelle Gosselin, les liquidatrices, le 8 février 2010 devant Me Andréanne Veilleux, notaire, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me François Deslandes, notaire sise au 1075, rue Beaugrand à Acton Vale, province de Québec, J0H 1A0. Donné ce 10 février 2010.
Claude LEDOUX, liquidateur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL

NO: 500-04-052-055-101
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PAULA GUIA MARCO
Partie demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par les présentes donné que Monsieur Emilien Labbé, en son vivant domicilié au 3221, rue Hecton, Montréal, province de Québec, H1L 3Y1, est décédé à Montréal le 25 décembre 2009. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me François Deslandes, notaire sise au 1075, rue Beaugrand à Acton Vale, province de Québec, J0H 1A0. Donné ce 10 février 2010.
Gérard Labbé, liquidateur

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par la présente donné que Elycca Vacances Québec inc., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social au 1100, boul. René-Lévesque Ouest, 25^e étage, Montréal (Québec) H3B 5C9, demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission d'obtenir sa dissolution. En date effective du 14 janvier 2010.

Montréal, le 09 février 2010
MARIE-FRANCE DEVLIN
Greffier adjoint
J.D. 5d3j

Lorraine Bélanger, g.a.c.q.

Lorraine Bélanger, g.a.c.q.

Lorraine Bélanger, g.a.c.q.

Lorraine Bélanger, g.a.c.q.

Lorraine Bélanger, g.a.c.q.

Lorraine Bélanger, g.a.c.q.

Lorraine Bélanger, g.a.c.q.

Lorraine Bélanger, g.a.c.q.

Lorraine Bélanger, g.a.c.q.

ACTUALITÉS

Le Bloc s'oppose aussi aux évictions à Kahnawake

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — C'est au tour du Bloc québécois de Gilles Duceppe de s'opposer à l'éviction des personnes non mohawks de la réserve de Kahnawake, près de Montréal. Selon le chef bloquiste, la préservation de l'harmonie communautaire est plus importante que la préservation culturelle.

«Expulser les non-Mohawks vivant en couple avec des Mohawks à Kahnawake est peut-être une décision conforme à la Loi sur les Indiens, mais le conseil de bande a avant tout l'obligation morale de préserver l'harmonie dans sa propre communauté et entre les peuples mohawk et québécois, a indiqué M. Duceppe dans un communiqué de presse. Ce devoir devrait primer sur toute autre considération et c'est pourquoi nous demandons au

conseil de bande de réviser sa décision, afin de trouver une solution de rechange adaptée et équitable pour tous.»

La pression politique augmente sur le conseil de bande. À Ottawa, le ministre fédéral des Affaires indiennes a avoué être «mal à l'aise» avec la décision, même s'il juge qu'elle est légale. Le chef libéral Michael Ignatieff a été le premier à inviter Kahnawake à revoir sa décision. Seul le Nouveau Parti démocratique n'a pas condamné la réserve.

Le conseil de bande de Kahnawake a envoyé 26 avis d'éviction à des personnes non mohawks, pour la plupart des personnes vivant en couple avec un Mohawk. Si ces 26 personnes refusent de partir, leur identité sera révélée publiquement.

Le Devoir

Le premier ministre en Colombie-Britannique

Il est temps d'être patriote, plaide Harper

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Il est temps pour les Canadiens d'exhiber fièrement leur patriotisme devant le monde, a plaidé hier le premier ministre Stephen Harper lors de son passage devant l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.

À quelques heures de l'ouverture des Jeux olympiques, M. Harper a consacré l'essentiel de son discours — le premier d'un premier ministre fédéral devant cette assemblée — à vanter les atouts de la Colombie-Britannique et à faire l'éloge du Canada et du nationalisme canadien.

Selon M. Harper, les Canadiens ne devraient pas être «gênés ou embarrassés» d'exprimer leur patriotisme. Le nationalis-

me est une notion qui a été mal utilisée à différents moments de l'histoire mondiale, a-t-il rappelé, mais «il n'y a rien de mal à célébrer ensemble» le Canada et les exploits divers de ses citoyens.

Pour une foule de raisons, comprenant le travail des Forces canadiennes, M. Harper estime que le pays «mérite vraiment notre fierté et notre patriotisme». Alors, «faisons flotter haut notre drapeau» durant les Jeux, et pas seulement là: durant le G8, le G20 et lors de la visite de la reine aussi, a demandé M. Harper. «Faisons du drapeau le symbole d'un patriotisme humble et paisible ("quiet")», a dit le premier ministre, certain que le «monde nous pardonnera cette explosion de fierté non caractéristique».

Le Devoir

EN BREF

Un colis suspect à Vancouver

North Vancouver — Une voie de circulation majeure dans le port de Vancouver a été paralysée hier, à la veille de l'ouverture des Jeux olympiques, quand un colis suspect a été découvert. La caporale de la Gendarmerie royale du Canada Marlene Morton a assuré hier que l'affaire était traitée avec le plus grand sérieux et que le secteur au complet avait été fermé. Le Lonsdale Quay à North Vancouver comprend un transit d'autobus et un terminal pour le traversier SeaBus reliant la Rive-Nord au centre-ville de Vancouver. Le policier Michael McLaughlin a souligné que les policiers ont dû évacuer l'endroit, de même que quelques commerces et édifices. En attendant de s'assurer que le colis était inoffensif, il a fallu évacuer les gens, a-t-il noté, ajoutant que des experts en explosif étaient sur les lieux. — La Presse canadienne

Tensions à Laval

Des policiers de Laval ont dû faire face à une foule d'étudiants agités hier, entraînant la fermeture durant environ une heure de l'achalandé boulevard Lévesque. Avant l'affrontement, un adolescent avait été arrêté pour avoir donné un coup de pied et bosse-

lé une voiture de police. L'agent Frank Di Genova a raconté que les amis de l'adolescent ont décidé d'encercler la voiture de police lorsque les policiers ont décidé de lui donner une contravention. Puis, après avoir eu vent de cet incident, quelque 250 autres étudiants sont sortis de leur école pour voir ce qui se passait. Les étudiants de l'école secondaire Saint-Maxime, située dans le quartier Chomedey, ont fini par se disperser, mais seulement après avoir lancé aux policiers, qui portaient des armes d'impact, de la neige dure, de la glace et des pierres. M. Di Genova a affirmé que les policiers et les étudiants n'en étaient pas venus aux coups. En tout, l'incident a duré environ une demi-heure. — La Presse canadienne

Mort de l'inventeur du Frisbee

Salt Lake City — Walter Frederick Morrison, l'homme largement considéré comme étant l'inventeur du Frisbee, est décédé mardi à l'âge de 90 ans, à son domicile. Son fils, Walt, a expliqué, hier, que M. Morrison souffrait du cancer, mais qu'il serait mort de vieillesse. Son invention a attiré l'attention de la firme Wham-O, qui en a acquis les droits en 1957. Plus de 200 millions de Frisbees auraient été vendus au fil des ans. — AP



IVAN ALVARADO REUTERS

Quelques instants après la pluie, des résidents de Port-au-Prince ont fait la file, hier, pour obtenir de la nourriture. Il manque toujours des tentes pour abriter des milliers de personnes devenues sans-abri à la suite du séisme.

Haïti dévasté

Le deuxième drame se prépare

La courte pluie d'hier laisse présager une saison humide ardue

MÉLISSA GUILLEMETTE

Ce que tous craignaient a commencé hier: une averse s'est abattue sur Haïti avant l'aube. Il n'a plu qu'une demi-heure, mais les milliers de personnes trempées malgré leurs abris improvisés laissent présager une saison humide difficile.

Un mois pour jour après le séisme qui a frappé la Perle des Antilles, il manque toujours des tentes pour abriter des milliers de personnes devenues sans-abri à la suite du séisme. Le «pire est devant nous à Haïti», estime le président de la Croix-Rouge française, Jean-François Mattei, qui croit qu'un «deuxième drame se prépare», celui de la saison des pluies.

Marie-Saint-Fleur Norvely a en effet vécu l'averse comme un drame. Quand le toit de tissu de son abri de fortune a laissé passer l'eau, son petit-fils s'est mis à pleurer. «Il était frigorifié», explique la femme, qui s'est protégée des gouttes d'eau avec une feuille de métal. Heureusement, son voisin a une «vraie» tente, l'une de celles fournies par l'aide internationale. «Les enfants sont allés dans la tente et une voisine m'a prêté cette toile pour me protéger.»

Le camp de réfugiés où elle vit avec ses six enfants s'est métamorphosé en 30 minutes. L'intérieur de ce camp installé au Champ de Mars, l'esplanade au cœur de Port-au-Prince, était hier une marre de boue. Les gens suspendaient ou surélevaient leurs biens pour éviter qu'ils ne gisent dans le liquide

marron qui recouvrait le sol.

Au petit matin déjà, des Haïtiens étaient sortis pour faire entendre leurs demandes. «Ce matin, j'étais mobilisé, je suis allé à la manifestation, à six heures du matin, on y a tous été pour demander qu'on nous aide à trouver une tente», explique

«Avec la pluie, ça va devenir de plus en plus difficile, car les maladies vont se propager»

Démosthène Wisler, dont les vêtements qu'il portait pendant la nuit pendouillaient, trempés, en arrière-plan. Le responsable de l'unité de soins mobiles de l'association américaine Helping Hands, Richard Kowalske, a reçu en matinée beaucoup d'enfants qui ont pris froid et contracté le rhume. «Avec la pluie, ça va devenir de plus en plus difficile, car les maladies vont se propager», rappelle le médecin, disant craindre davantage de cas de typhoïde.

L'Union européenne a répliqué à l'averse en lançant une opération d'assistance militaire pour fournir des abris supplémentaires. Elle devra toutefois faire vite, puisque la saison des pluies débute généralement en mars. Son porte-parole estime qu'il ne faudra que 10 ou 15 jours pour que commence l'opération sur le terrain.

Pour que les centres de crise restent ouverts

Pendant ce temps, à Montréal, la communauté haïtienne s'est mobilisée pour le maintien-

des trois centres de crise installés dans les arrondissements de Rivière-des-Pairies, Saint-Michel et Montréal-Nord. Ces centres multiservices, créés trois jours après le séisme, accueillent les personnes qui ont besoin d'aide ou d'informations à tous les niveaux. «On a senti au cours des

derniers jours un certain fléchissement au niveau de la volonté de nos partenaires qui nous ont

accompagnés à ce jour, on sent une volonté de se désengager», a expliqué le conseiller municipal de Saint-Michel, Frantz Benjamin, en point de presse hier, pointant particulièrement Immigration Canada.

L'affluence n'a pourtant toujours pas diminué dans ces centres, a indiqué la directrice des programmes à la Maison d'Haïti, Marjorie Villefranche: 2050 familles y ont trouvé du réconfort jusqu'à ce jour. Outre Immigration Canada, que le Devoir n'a pas réussi à contacter hier soir, Services Québec, l'Or-

ganisation de la sécurité civile du Québec, Immigration Québec, des Centres de santé et de services sociaux et des psychologues y sont toujours présents six jours par semaine. Ils n'ont pas indiqué quand ces guichets de services seront dissous.

M. Benjamin et Mme. Villefranche ont aussi demandé de nouveau au gouvernement conservateur d'accélérer le processus d'accueil des membres de la famille des citoyens canadiens d'origine haïtienne. «Même les dossiers les plus simples ne sont pas encore réglés», a déploré la directrice, qui juge que le gouvernement fédéral «fait la sourde oreille».

Pour amasser des fonds pour l'UNICEF, ils invitent les Québécois à se procurer un bouton noir dans les commerces de la province, en échange d'une contribution volontaire. Le bouton porté à la poitrine symbolise traditionnellement le deuil en Haïti.

Le Devoir Avec l'Agence France-Presse

LOTO QUÉBEC		Résultats des tirages du : 2010-02-10	
6/49	13 24 30 49 32 37 48	compl.	
GAGNANTS	LOTS		
6/6	0	3 520 466,00 \$	
5/6+c	3	83 820,60 \$	
5/6	82	2 533,30 \$	
4/6	4 544	86,60 \$	
3/6	90 571	10,00 \$	
2/6+c	62 224	5,00 \$	
Ventes totales :		11 893 784 \$	
Prochain gros lot :		7 000 000 \$	
4/9	05 06 11 43 23 26 49	compl.	
GAGNANTS	LOTS		
6/6	0	2 000 000,00 \$	
5/6+c	0	75 000,00 \$	
5/6	15	750,00 \$	
4/6	909	75,00 \$	
3/6	15 070	10,00 \$	
2/6+c	7 299	5,00 \$	
Ventes totales :		684 910,00 \$	
Extra	1225076		

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

ROLEX

OYSTER PERPETUAL DATEJUST
EN ACIER ET OR JAUNE 18 CARATS

Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

LE MARCHÉ BOURSIER

TITRES

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

TITRES

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

TITRES

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

TITRES

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

TITRES

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

TITRES

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

TITRES

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

TORONTO NEW YORK

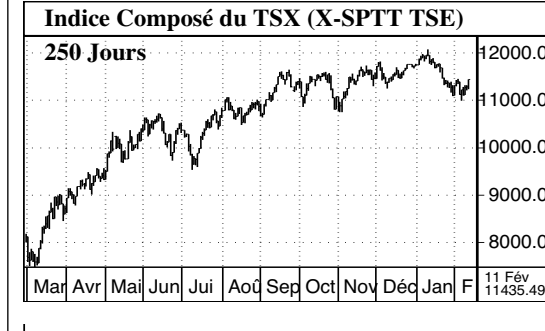
Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a à f différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote. f= action ordinaire sans droit de vote ou de droit de vote subalterne; p= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capitalisation; v= dividende annuel; w ou w-b= bon de souscription (warrant); z= lot brian.

TSX 11435,49 (+149,16)
Dow Jones 10144,19 (+105,81)
DOLLAR OR à New York
1 \$ canadien +1,06
1094,20 \$ US (+18,40)

LES DEVISES

Table of exchange rates for various currencies, including columns for the currency name and its value in Canadian dollars.

COUP D'ŒIL



Indice Composé du TSX (X-SPTT TSE)

Table of market indicators and performance metrics, including S&P 500, S&P 500 MidCap, S&P 500 SmallCap, and various Canadian market indices.

La Bourse de Toronto

Table of Toronto Stock Exchange performance metrics, including S&P TSX Venture, S&P TSX MidCap, and various Canadian market indices.

Le Marché Américain

Table of US market performance metrics, including 30 Industriels, 20 Transports, 15 Services publics, and various US market indices.

Les plus actifs de Toronto

Table of the most active stocks on the Toronto Stock Exchange, listing company names, volume, and price changes.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table of the most active stocks on the Canadian Venture Exchange, listing company names, volume, and price changes.

INDICES QUÉBEC

Table of Quebec market performance metrics, including various indices and their percentage changes.

TRANSIGÉS EN PONDÉRATIONS

Table of weighted market performance metrics, including various indices and their percentage changes.

www.Gourou.tv
Gourou est une marque de commerce, propriété de WI-AM Inc. WI-AM Inc. Est enregistrée en tant que conseiller en valeurs d'exercice restreint auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Centre d'Analyse Et de Suivi de l'Indice Québec
Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

ÉCONOMIE



La chancelière allemande Angela Merkel et le président français Nicolas Sarkozy ont donné leur appui à la Grèce pour contenir la dette qui ronge le pays et qui pourrait contaminer la zone euro.

Crise financière grecque

La réponse de l'Europe laisse les investisseurs songeurs

Les dirigeants européens offrent leur aide à la Grèce, mais la somme de se prendre d'abord en main

ÉRIC DESROSNIERS

Censée calmer le jeu sur les places financières, la réponse apportée hier par les pays européens aux graves problèmes que traverse la Grèce a laissé les investisseurs perplexes.

Comme prévu, les dirigeants des 26 autres pays de l'Union européenne ont assuré la Grèce de leur appui indéfectible, sans préciser toutefois quelle forme exacte pourrait prendre cette aide, et à la stricte condition qu'elle fasse d'abord tous les sacrifices nécessaires pour se sortir elle-même du pétrin.

«Les États membres de la zone euro prendront des mesures déterminées et coordonnées, si nécessaire, pour préserver la stabilité financière de la zone euro dans son ensemble», ont-ils promis dans une déclaration commune. Mais jusqu'à présent, «le gouvernement grec n'a demandé aucun soutien fi-

nancier», y fait-on remarquer.

En attendant, les chefs européens disent appuyer le plan d'austérité budgétaire musclé que s'est donné le gouvernement grec pour rétablir l'équilibre des finances publiques et l'encouragent même à recourir au besoin à des «mesures additionnelles» pour ramener, cette année seulement, son déficit de l'équivalent de 12,7 % du produit intérieur brut à 8,7 %. Ce travail de redressement sera suivi de très près, a-t-on averti, avec un premier rapport d'évaluation dès le mois prochain et non pas un, ni deux, mais trois surveillants: c'est-à-dire la Commission européenne, la Banque centrale européenne et même le Fonds monétaire international (FMI).

Réaction mitigée des marchés

Adoptée «assez facilement» et à l'unanimité, a

assuré le nouveau président stable de l'Union européenne, Herman Van Rompuy, cette déclaration commune visait notamment à dissiper les craintes des marchés financiers quant à une possible faillite de la Grèce ou même à un éclatement de l'union monétaire européenne.

Le résultat a toutefois été pour le moins mitigé, l'euro clôturant une journée en dents de scie par un recul 0,45 CUS à 1,3685. Fébriles à l'ouverture, les principales places boursières de la zone euro n'ont pas mieux fait, Francfort perdant 0,59 %, Paris 0,52 %, Milan 0,78 % et Madrid 1,66 %. Seul point positif au tableau, la prime de risque imposée aux obligations gouvernementales grecques par rapport aux titres allemands s'est située aux alentours de 271 points de base, contre 324 mardi soir.

Étonnamment, l'annonce des pays européens semble avoir eu plus d'effet de l'autre côté de l'Atlantique, le Dow Jones gagnant 1,05 % à Wall Street et l'indice de la Bourse de

Toronto s'appréciant de 1,32 %. Mais il est vrai que l'on y avait d'autres bonnes nouvelles à se mettre sous la dent.

Les ministres des Finances de l'Union européenne et de la zone euro doivent se rencontrer la semaine prochaine. On en profitera notamment pour discuter de la part que chaque pays devra assumer de l'éventuelle aide financière à apporter à la Grèce, a expliqué hier leur chef de file, Jean-Claude Juncker, et qui «pourrait prendre la forme par exemple d'efforts bilatéraux coordonnés».

Aux prises, entre autres, avec un important mouvement de grèves de syndicats opposés à son plan d'austérité, le premier ministre grec, Georges Papandréou, a salué la déclaration de soutien des pays européens et y a vu une «mise en garde» aux spéculateurs des marchés qui tentent de déstabiliser son pays.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse et Reuters

Piscines Val-Morin devant ses créanciers

GÉRARD BÉRUBÉ

Délaissée par sa banque dans une conjoncture économique difficile, Piscines Val-Morin entend soumettre une proposition d'arrangement à ses créanciers, invités en assemblée extraordinaire le 22 février. En cas de faillite, les créanciers ordinaires perdront plus de 2 millions, ce qui comprend plus de 500 000 \$ en acomptes de clients.

Selon les documents du syndic Aberback Lapointe obtenus hier des mains d'un créancier, les créanciers ordinaires de Piscines Val-Morin sont conviés à une assemblée générale le 22 février. Une proposition d'arrangement leur sera soumise prévoyant un remboursement, étalé sur trois ans, équivalant à 25 % de la créance non garantie, évaluée à quelque 1,8 million (sans les acomptes des clients). Le succès de l'opération repose sur deux conditions. Qu'une majorité de créanciers ayant droit de vote se prononce favorablement. Et que les créanciers votant pour représentent au moins les deux tiers en valeur pécuniaire des créanciers s'étant prononcés sur la proposition.

Le syndic recommande d'accepter l'offre. Advenant son rejet, l'option de la faillite prévoit un remboursement de loin inférieur, soit de moins de 14 % ou de 353 265 \$, sur une créance globale de 2,6 millions (y compris les acomptes des clients de 516 039 \$).

Les propriétaires de Piscines Val-Morin disent avoir mis 300 000 \$ à la disposition de l'entreprise. Ils ont mentionné avoir reçu, l'automne dernier, un avis de leur banque annonçant son retrait complet. Selon les documents du syndic, l'entreprise a dégagé des profits minimes en 2007 et 2008, mais affiché une perte d'opération de 2,6 millions au cours de l'exercice clos le 30 novembre. Cette perte traduit une diminution importante des ventes. Elle renferme une dévaluation des inventaires de 1,2 million et une provision pour mauvaises créances de 267 000 \$.

Outre sa restructuration financière, qui prévoit le remboursement des créanciers garantis, le versement sur trois ans de 450 000 \$ aux créanciers ordinaires et l'injection de 300 000 \$ par les propriétaires garantie par les actifs, l'entreprise entend se retirer de lignes de produits à faible rentabilité (piscines hors terre et meubles de jardin) et réduire sa taille, en résiliant les baux de la succursale de Dorion et du siège social de ville Saint-Laurent.

Il n'a pas été possible de s'entretenir avec un responsable de l'entreprise hier.

Le Devoir



Au États-Unis, le prix des Toyota d'occasion aurait chuté de 3,5 % et pourrait plonger jusqu'à 6 %.

ÉTATS-UNIS

Une avalanche de procès tombe sur Toyota

Le dossier serait le plus important de l'histoire judiciaire américaine

Los Angeles — Le japonais Toyota fait l'objet d'une avalanche de poursuites aux États-Unis, alors qu'un groupe d'avocats réclame des dommages et intérêts au constructeur, après la chute du prix de ses véhicules sur le marché de l'occasion.

La cour fédérale de San Diego décidera en mars si les poursuites engagées par 22 cabinets d'avocats à travers 16 États américains peuvent être réunies en une seule plainte en nom collectif.

Tim Howard, professeur de droit et spécialiste des procès de consommateurs, a coordonné la dernière vague de poursuites, sous la bannière de l'Attorney Toyota Action Consortium (ATAC). M. Howard, qui avait contribué à la condamnation des fabricants de tabac en Floride dans les années 90, a affirmé que le dossier Toyota serait l'un des plus importants de l'histoire judiciaire américaine. «C'est le plus grave et le plus important cas

de dommages économiques aux consommateurs américains que j'ai eu à traiter», déclare-t-il dans un communiqué d'ATAC.

La plainte affirme que les propriétaires de véhicules Toyota aux États-Unis ont vu plonger la valeur de leur voiture, avec la crise que traverse le constructeur.

ATAC cite des informations de presse selon lesquelles Toyota aurait dissimulé les problèmes de ses véhicules et «empoché des milliards de dollars en vendant ses voitures avec l'argument fallacieux du choix de la «qualité»». Selon ATAC, le prix des Toyota d'occasion aurait déjà chuté de 3,5 % et «les consommateurs peuvent s'attendre à une chute supplémentaire allant jusqu'à 6 %».

«Les propriétaires de Toyota pensaient acheter [une voiture] de qualité. Au lieu de cela, ils ont un véhicule si défectueux qu'il peut les conduire à la mort», ajoute-t-il.

L'image de Toyota, premier

constructeur mondial depuis 2008, a été fortement ternie par le rappel de 8,67 millions de véhicules dans le monde, dont 3,5 millions aux États-Unis, à cause de problèmes de freins ou d'accélérateur.

Jim Sokolove, un avocat basé dans le Massachusetts, observe que la masse de contentieux auxquels Toyota doit faire face est sans précédent. «Notre cabinet a traité des milliers de dossiers» sur la responsabilité de fabricants de biens défectueux, écrit-il dans un communiqué. «Mais je n'ai jamais rien vu de cette ampleur. La crise de Toyota est un modèle de catastrophe: des produits défectueux, des messages contradictoires du constructeur, des instructions confuses du gouvernement. Rien être pire», dit-il.

M. Sokolove se joint au concert de critiques reprochant à Toyota d'avoir réagi trop tard à la crise et publié des messages contradictoires.

Agence France-Presse

L'année sera plus rose pour les PME mais...

Deux entreprises sur trois ne croient pas voir le revenu grimper en 2010

ALEXANDRE SHIELDS

Même si un nombre croissant d'entreprises entrevoient 2010 avec un optimisme renouvelé, notamment chez les PME québécoises, elles sont toujours nombreuses à croire que la lutte pour la survie n'est pas encore gagnée.

C'est du moins ce qui se dégage d'un sondage international mené pour le compte d'Ernst & Young auprès de quelque 900 hauts dirigeants et membres de conseils d'administration. Pas moins de 53 % des répondants s'entendent pour dire que le grand défi sera de «survivre à 2010».

«Ne vous y trompez pas, la conjoncture est loin d'être revenue à la normale», insiste d'ailleurs Robert Tousignant, leader canadien, secteur chaîne d'approvisionnement, chez Ernst & Young. D'où la persistance d'un «optimisme tiède». Les deux tiers des répondants estiment ainsi que le retour à la croissance des revenus ne se matérialisera pas avant une année, voire deux. Et un total de 49 % des répondants disent avoir l'intention de traquer la croissance, étant donné l'incertitude des perspectives de relance dans leur marché.

M. Tousignant précise toutefois que «les perspectives sont certainement plus positives, puisque 34 % des répondants au sondage espèrent pouvoir tirer parti de nouvelles possibilités cette année, contre seulement 19 % en janvier 2009».

Les PME du Québec sont elles aussi plus optimistes, selon ce qu'on constate à la lecture de l'Indice de confiance PME, produit par le Fonds de solidarité FTQ, en collaboration avec Léger Marketing. Il se situe désormais à 71 points sur 100, en constante remontée, après être descendu sous les 50 au cours de 2009. Ce premier indice de 2010 démontre donc «un optimisme engagé mais prudent» des PME pour l'avenir de leur entreprise et des PME en général.

Reste que 43 % des entreprises québécoises sondées subissent encore les contrecoups de la crise économique, ce qui laisse une mince majorité de 52 % des PME qui considèrent en être définitivement sorties. Le recrutement de la main-d'œuvre (59 %) et le coût des opérations (46 %) demeurent les préoccupations principales des dirigeants québécois.

Le Devoir

EN BREF

Gaz Métro: profits en hausse, revenus en baisse

Pour le premier trimestre terminé le 31 décembre dernier, Gaz Métro a dégagé un bénéfice net de 78,1 millions, ou 65 ¢ par part, contre un bénéfice net de 70,5 millions, ou 59 ¢ par action, obtenu un an auparavant. Malgré cette hausse, les revenus de Gaz Métro ont été de 603 millions, comparativement à ceux de 715,8 millions un an plus tôt. La diminution des revenus de Gaz Métro-daQ explique la baisse, liée à la faiblesse du prix du

gaz naturel (qui est à son plus bas niveau en six ans). Elle est compensée en partie par des augmentations du côté des revenus de distribution alimentés par une hausse des volumes des secteurs commercial et industriel. — La Presse canadienne

Le prix des logements neufs a augmenté en décembre

L'indice des prix des logements neufs a progressé de 0,4 % en décembre, soit une hausse iden-

tique à celle enregistrée en novembre. Selon les données publiées hier par Statistique Canada, de novembre à décembre, les prix ont augmenté surtout dans la région d'Ottawa/Gatineau, soit à hauteur de 0,8 %. Les régions de Saint-Jean (T.-N.-L.), de Toronto et Oshawa ainsi que de Vancouver, ont suivi de près avec des hausses de 0,7 %. Dans la région de Montréal, une hausse de 0,2 % a été observée. À Québec, les prix sont restés stables. D'une année à l'autre, l'indice des prix des logements neufs a reculé de 0,9 % en décembre, comparativement au repli de 1,4 % enregistré en novembre. — La Presse canadienne

Rectificatif

Dans l'entrevue HEC Montréal, publiée mercredi, quelques petites coquilles se sont glissées dans le texte.

Ainsi, il aurait fallu lire que M. Paré avait fait pendant ses études doctorales en Floride des stages à l'hôpital Jackson Memorial. Aussi, l'un des deux gros projets de télésurveillance à domicile aura lieu au CSSS Jardins-Roussillon. Enfin, une licence de commercialisation de la méthodologie de gestion des risques a été accordée à la firme Ovila Girard Groupe Conseil.

ÉDITORIAL

Écoles juives

La manière

Le dossier des écoles juives, qui invariablement meuble la manchette, est voué au cafouillage. C'est exaspérant. À nouveau, nous voici désapprouvant des «accommodements» d'ordre religieux cautionnés en catimini par le ministère de l'Éducation. C'est la manière de faire qui indispose dans ce dernier feuillet.

Impertinente. La manière de faire du ministère de l'Éducation est impertinente. Sans préavis, il publie dans la *Gazette officielle* une modification au Régime pédagogique, ce cadre régissant l'agenda des élèves. L'abolition du calendrier scolaire — qui fait des samedis, dimanches, 25 décembre et lundi de Pâques des jours de congé — fait sursauter. Apparemment, personne n'a exigé ce changement.

Mais la ministre Michelle Courchesne rassure les troupes, invoque la «souplesse» permise par cette modification pour lutter contre le décrochage scolaire. Cette explication fumeuse étonne, puis dérange. Les mines se renfrognent. On ne comprenait déjà pas, traduisent-elles, mais on comprend maintenant encore moins! Le doute s'installe.

Une lettre expédiée au *Devoir* a fourni une large part d'éclaircissements. La clientèle visée? Les écoles juives. En septembre dernier, le ministère de l'Éducation et six de ces écoles dites «illégales» ont de toute évidence réussi à s'entendre, après d'âpres négociations. En échange de la promesse des établissements de «respecter le cadre légal et réglementaire», le ministère accepterait le fait que des cours soient donnés le dimanche, et ce, «compte tenu des exigences imposées par la religion des personnes fréquentant» lesdites écoles.

On n'aura retenu de toute cette affaire que la manière — décevante, pour ne pas dire plus! — par laquelle elle se conclut. Une modification au Régime pédagogique passée en douce pour satisfaire les exigences religieuses d'un groupe orthodoxe. Une vague de protestations. Une ministre qui persiste à invoquer la persévérance scolaire pour expliquer ce changement, et qui tape du pied.

Tout ce tintamarre a certes de quoi la faire fulminer. En raison de son propre échec à expliquer clairement les choses, le ministère est passé en réalité à côté d'une annonce importante, dont il aurait même pu se flatter. Il faut le reconnaître: après trente ans d'indifférence gouvernementale pour ces écoles parallèles qui faisaient de l'enseignement des matières obligatoires une futile exigence, la ministre Courchesne a réussi à obtenir une promesse ferme de respect du régime scolaire. En soi, il s'agit d'une victoire.

Malheureusement, ce gain d'importance passe à la trappe. Le ministère a choisi la négociation secrète, le manque de transparence. Il a en outre modifié le Régime pédagogique, alors qu'il aurait pu procéder par dérogation pour permettre l'école le dimanche plutôt que d'étendre à l'ensemble des écoles cette modification. En 2007, le rapport de Bergman Fleury sur les accommodements en milieu scolaire montrait que la majorité des demandes concernait les absences liées aux congés religieux. Rien de neuf là!

Un défi de taille attend encore la ministre de l'Éducation, outre celui de s'extirper avec grâce de ce petit pétrin médiatique. Il s'agit du suivi à exercer autour du respect de ces nouvelles ententes, dont le but est la réussite des élèves en regard d'objectifs scolaires autres que religieux. Après des décennies de laxisme gouvernemental d'un côté, et d'irrévérence de ces écoles, la gageure est importante.

machouinard@ledevoir.com

Pierre Vadeboncoeur 1920-2010

L'influence d'un intellectuel

Il arrive que l'on se demande ce qu'est un intellectuel, cherchant à comprendre tout à la fois son rôle et son apport à la société. Le portrait que l'on s'en fait se résume souvent à l'imaginer écrivant depuis une tour d'ivoire universitaire de graves essais qui ne seront lus que par quelques-uns. Cette image simpliste ne correspond surtout pas à ce que fut Pierre Vadeboncoeur qui vient de mourir frappé inopinément d'une brève maladie.

Pierre Vadeboncoeur n'était pas un universitaire. Avocat, il délaisse sa profession dès sa sortie de l'université pour aller vers l'univers des arts qui l'attire. Il fréquente les milieux intellectuels, se lie notamment avec des peintres du mouvement automatiste. Il voit le *Refus global* de Paul-Émile Borduas comme la rupture avec une époque et la naissance du «Canada français moderne». Dans cet après-guerre, il est de tous les débats, artistiques comme politiques. Dans *Cité libre* et dans d'autres publications, il dénonce le nationalisme passésiste de l'époque. Rapidement, il rejoindra le mouvement ouvrier où il formera sa pensée.

Homme de gauche, il s'inspire de la liberté créatrice qui animait Borduas pour combattre l'aliénation collective de son peuple, autant celles venant de l'Église que du grand capital. C'est par cette voie qu'il viendra à rejoindre le mouvement indépendantiste.

S'il est des grandes luttes ouvrières que mène la CSN, où il sera jusqu'en 1975, on ne verra jamais Pierre Vadeboncoeur sur les tribunes. C'est de la pointe de sa plume qu'il préfère mener ses combats. Une plume fine qui pouvait être acérée, mais qui vous portait chaque fois là où il voulait. Toujours, il visait l'intelligence, ce cœur de la réflexion, pour nous forcer à remettre en cause nos certitudes. Par ses nombreux essais, notamment le premier, intitulé *La Ligne du risque* (1963), ce libre penseur aura ainsi marqué toute une génération.

Lui-même ne se voyait surtout pas comme un maître à penser, ce qu'il aura néanmoins été. Son influence se sera exercée doucement, de façon quasi souterraine, mais indubitablement certaine. C'est justement là le propre de l'intellectuel, qui est de nourrir par les idées sa société. Malgré tous les prix qu'il a reçus, l'homme demeurait discret. C'est presque timidement qu'il venait au *Devoir* nous proposer des textes, comme s'il n'avait pas de mérites plus qu'un autre. Ce n'étaient souvent que de courtes lettres ces dernières années où il commentait l'actualité, mais toujours à la manière du «superbe écrivain» qu'il fut, comme a déjà dit de lui le premier ministre René Lévesque.

bdescoteaux@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

CHANGEMENT AU CALENDRIER SCOLAIRE POUR ACCOMMODER DES ÉCOLES JUIVES...



L E T T R E S

109 % d'augmentation

Vous vous dites sûrement qu'il s'agit là de l'augmentation des profits d'une compagnie d'assurance ou de la rémunération de banquiers? Non. Il s'agit de l'augmentation de la rémunération que les conseillers municipaux de ma petite municipalité de 2700 habitants, Saint-Ferréol-les-Neiges, se seront octroyée entre le 5 mars 2006 et le 1^{er} mars 2010 si le projet de règlement relatif à leur rémunération est adopté à cette dernière date. 54 % le 6 mars 2006 et 35,5 % le 1^{er} mars 2010. Même pourcentage d'augmentation pour les allocations de dépenses.

Le tout en début de mandat dans les deux cas, sans en avoir même fait allusion dans leur programme électoral, qui lui parlait de transparence... Le maire, quant à lui, devra se contenter d'un maigre 83 %.

Qui parlait du cynisme de la population quant à la politique?

Marc Denis Quintin

Saint-Ferréol-les-Neiges, le 7 février 2010

Pour régler le sous-financement

À la suite de l'article du *Devoir* sur l'augmentation des droits de scolarité, paru le 10 février, j'aimerais apporter quelques précisions.

Une augmentation des revenus de l'ordre de 200 \$ par session par étudiant ne réglerait pas, selon moi, le problème de sous-financement chronique qui em-

pêche le réseau universitaire de couvrir les augmentations de coût de système auxquelles il fait face. Pour rattraper les universités canadiennes, il faudrait que ses revenus annuels augmentent d'au moins 1500 \$ par étudiant, ce qui réduirait l'écart entre la moyenne des droits de scolarité des universités canadiennes et ceux des universités québécoises. Une telle augmentation permettrait à nos universités de remplir pleinement leur rôle au sein de la société, tout en étant économiquement viable.

Deux approches peuvent être envisagées pour atteindre cet objectif d'accroissement des revenus. La première consiste à mettre en place un système de droits de scolarité modulés en fonction des disciplines et des coûts de formation qui y sont associés. Dans un tel cas, des tarifs uniformes pour toutes les universités et un ajustement du programme de prêts et bourses devraient être considérés afin d'assurer l'équité entre les institutions et l'accessibilité aux études universitaires.

La seconde approche consiste à augmenter globalement les frais de scolarité de façon égale pour tous les étudiants. Compte tenu des montants en cause et quelle que soit l'approche considérée, l'effort à fournir devra être partagé entre les étudiants et le gouvernement du Québec. C'est l'avenir de notre société et des générations futures qui est en jeu face au mur financier auquel nos universités se butent.

Denis Brière

Recteur de l'Université Laval
Québec, le 11 février 2010

Le droit de mourir dans la dignité

C'est lundi prochain, le 15 février, à 14h, que commencent les travaux parlementaires de la Commission de la santé et des services sociaux sur le droit de mourir dans la dignité. Cette commission politique a été mise sur pied à l'Assemblée nationale du Québec, le 4 décembre dernier, par un vote nominal unanime et sans abstention (112/112). Les travaux seront diffusés ou rediffusés à la télévision de l'ANQ; ils seront aussi archivés.

J'anticipe fortement que les résultats de cette commission seront:

- Pour l'augmentation de la dignité et de la sérénité en fin de la vie;
- Pour la bonification de la qualité de la fin de la vie;
- Pour le développement des approches et des soins appropriés de fin de vie, pour sortir des impasses actuelles;
- Pour la primauté de la PERSONNE en fin de vie, dans le processus décisionnel;
- Pour l'accessibilité à tous à des soins appropriés de fin de vie.

Près de 60 000 personnes meurent annuellement au Québec. Très majoritairement des aînés. Et par ces décès, près de deux millions de personnes sont touchées. Place aux premiers travaux de la Commission! J'y serai, bien sûr, avec mes 25 années d'expérience...

Yvon Bureau

Consultant bénévole
pour un mourir digne et libre
Québec, le 11 février 2010

LIBRE OPINION

Corporatisme ou syndicalisme

JEAN RIOPEL

Montréal

Les récentes déclarations du président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Gaétan Barrette, nous renseignent sur les dérives du corporatisme et sur les pouvoirs démesurés de certaines associations professionnelles sur la scène publique et politique. L'actualité nous rappelle inlassablement les défis budgétaires auxquels nous devons faire face en tant que contribuables. Dans le cadre du renouvellement des conventions collectives, les employés de l'État et les syndicats qui les représentent sont invités à la frugalité.

Les mêmes employés sont décrits par certains comme des privilégiés en raison des salaires qu'ils touchent, des avantages sociaux qu'ils détiennent et de la sécurité d'emploi dont ils jouissent. Un discours antisyndical et de nombreux préjugés dominent le débat qui a cours dans les médias et dans l'espace public, phénomène auquel certains médias contribuent généreusement. Les syndicats et la fonction publique ont mauvaise presse et cela se traduit clairement dans l'opinion publique.

Dans cette perspective de polarisation des opinions qui utilise certaines formes de désinformation et qui accuse un grave déficit d'objectivité, il est rassurant de constater que les revendications de la FMSQ sont contées à la fois dans les pages éditoriales et dans l'opinion publique (en témoignent les lettres de citoyens publiées récemment dans *Le Devoir*). Il reste cependant beaucoup de chemin à faire pour que les perceptions tiennent compte de la réalité.

Un premier point se doit d'être précisé.

Les médecins ne sont pas des employés de l'État. Ils n'en sont pas parce qu'ils ont toujours refusé de l'être. Ils sont des acteurs essentiels et indispensables de notre système de santé et reçoivent leur rémunération de l'État, mais ils se distinguent radicalement des infirmières, des préposés et de tous les travailleurs qui œuvrent dans nos établissements publics. Les médecins exercent une profession qualifiée de libérale et sont rémunérés en fonction des actes médicaux qu'ils posent. Un détail de la plus haute importance et qui explique en partie les arguments de M. Barrette, qui défend avec vigueur la qualité des soins.

Qu'advient-il de la quantité? Il s'agit pourtant d'un enjeu vital pour notre système de santé. Les interminables listes d'attente ne sont-elles pas une conséquence directe du contrôle que les administrateurs exercent sur la quantité de chirurgies et d'interventions dispensées dans nos établissements? Les véritables employés de l'État sont obligés d'en faire toujours plus pour le même salaire, mais pas les médecins, qui peuvent compter sur une rémunération proportionnelle à leurs efforts.

Un deuxième point se précise à la lumière de ces distinctions salariales qui avantagent le corps médical. Il est légitime de considérer les augmentations consenties aux médecins et leurs impacts sur les services offerts aux contribuables. L'argument de la qualité des soins défendu par M. Barrette est placé à l'avant-scène du débat public, tandis que celui de l'accès aux soins est soigneusement évité. Pourtant, la conclusion est fort simple, les sommes dépensées pour satisfaire aux demandes des médecins spécialistes ne se traduisent pas par une amélioration quantitative

des services offerts. Elles se traduisent par une augmentation substantielle de chacun des actes posés par nos éminents spécialistes. Conclusion: pour les mêmes quantités de services, nous subissons une augmentation des coûts.

Troisième et dernier point que nous devons aborder pour bien saisir l'arsenal dont disposent les forces en présence. La Fédération des médecins spécialistes du Québec est un syndicat. Son fonctionnement, son financement et ses objectifs sont en tout point semblables à ceux des grandes centrales syndicales qui représentent les travailleurs de la santé et la fonction publique en général. M. Barrette réfutera énergiquement cet état de fait, car sa toute-puissance et sa riche organisation se trouverait privée d'un atout majeur pour son image et sa réputation. Tout comme le statut restrictif d'employé de l'État qui ne convient pas à l'élite de notre système de santé, celui de simple syndiqué ne serait pas sans froisser certaines susceptibilités en plus d'ébranler un bon nombre d'idées reçues.

Je sais pertinemment que certains médecins ne sont pas d'accord avec les méthodes et les revendications de M. Barrette et je les invite à manifester leur dissidence publiquement. C'est à mon avis la seule manière de mettre fin au chantage qui alimente le cynisme et l'intolérance tout en ouvrant la porte à des orientations et des stratégies axées sur l'accès aux soins et sur la sauvegarde de notre système de santé. Ils devraient avoir le courage de le faire dans le respect du serment d'Hippocrate, serment solennel qui est mis à mal dans le cadre étroit du corporatisme qui sévit actuellement.

IDÉES

Pierre Vadeboncoeur 1920-2010

Fragments d'éternité

PIERRE VADEBONCOEUR
Écrivain

Nous publions ce dernier texte, inédit, écrit par monsieur Vadeboncoeur, qui est décédé dans la nuit de mercredi à hier. Il a terminé ce dernier morceau d'une riche production le 27 janvier 2010.

L'art est comme la griffe d'un au-delà parmi les réalités communes et immédiates. Il ne parle que par la forme et cela ne peut se mettre en idées. Une forme est in-formulable. Elle est étrangère au discours et échappe aux définitions. Elle parle un langage souverain mais inaudible.

Vous essaieriez en vain d'entendre ce qu'elle dit et pourtant, à coup sûr, elle exprime quelque chose. Mais il est radicalement impossible de savoir quoi. Néanmoins elle est chargée de sens. Ce qu'elle dit ne saurait être compris objectivement. Son expression est cependant manifeste et vous atteint d'emblée. L'art vous remplit de ce que vous n'en pouvez saisir.

Cela se passe dans un ailleurs. Votre attention sensible s'arrête sur une forme et celle-ci retient plus que votre simple regard. Par elle, vous entrez dans une sorte d'inconnu, dans un espace où une autre conscience prend le relais de vos pensées et émotions ordinaires. Imaginez la forme la plus simple, par exemple la courbe d'une coupe. Mais ce rien, cette forme, celle d'un objet périssable et qui par conséquent l'est aussi, ne l'est pourtant pas en tant que figure.

Où encore, pensez à des formes plus complexes, formes inventées par la vie ou par l'art et l'activité fabriquatrice. Chacune, si on l'abstrait du temps et la fixe dans un pur instant, accède à l'absolu.

L'architecture joue à merveille ce rôle. Elle a fixé mille formes dans la pierre ou d'autres matériaux, conservées ainsi comme une mémoire à travers les âges. L'Égypte, la Grèce, Rome, le Moyen-Âge, le classicisme français, New York.

À cause d'une forme, en apparence abstraite mais en réalité des plus concrètes, vous voilà dans un autre univers. Il est difficile de décrire cette substitution pour le lecteur. Elle est complète. Vous vous trouvez maintenant dans un monde idéal et néanmoins bien réel, où, par l'art, la réalité est sauvée et parfaitement sûre. Elle défie le temps et pour elle le temps ne compte plus. Elle vous introduit dans un au-delà qui est aussi le lieu d'un bonheur.

Voyez la différence. On est alors affranchi de toute précarité.

Considérez par exemple une ville, Manhattan, Montréal, et faites-en des réalités suspendues dans l'absolu. Il n'y a plus là de villes mais de purs objets, hors du temps, pleins d'un sens en effet dégagé du temporel.

On sort alors tout simplement des contingences. Les lieux pleins de difficultés, de complexités, de contradictions où la vie se déroule d'ordinaire, eh bien cela est maintenant derrière. On se trouve alors dans un lieu parfaitement autre et je dirais élyséen si ce mot n'avait pas de connotations paradisiaques.

Ce n'est pas un prodige. Ou vous êtes dans la vie courante, ou vous voilà dans la pensée. N'oubliez pas ici de mystère ou de secret d'initié. Il n'est pas moins naturel de vivre dans l'intériorité dont je parle que dans l'extériorité.

Ce passage se fait couramment. Il y a deux ordres d'existence, l'un et l'autre à notre portée. Mais le premier est plus rare, c'est tout. Vous accédez donc à un lieu où il n'y a qu'ordre et plénitude. Lequel donc? Vous n'avez qu'à évoquer d'autres états similaires, courants dans votre expérience. Devant une fleur, devant un paysage qui vous enchante, votre connaissance n'est plus la même.

D'ailleurs, vous éprouvez déjà non seulement de tels états, mais véritablement l'existence, en vous, de deux plans distincts, l'un où l'at-



JEAN-LAURENT RATÉL

L'un des phares de la littérature québécoise, l'écrivain Pierre Vadeboncoeur est mort tôt hier matin à Montréal, emporté par une très brève maladie.

tention est occupée par des réalités bien tangibles, et l'autre, qui l'est par opération de l'esprit.

L'art substitue aux contingences un univers d'une autre nature, libéré de la vie ordinaire et du quotidien. Il n'y a plus de quotidien. L'homme a cherché de tout temps cet exil ou, pour mieux dire, cette autre existence, soit dans la mystique, soit dans l'art, soit dans la

L'homme est en contradiction avec la fatalité. [...] Mortel, il se réclame obstinément de la vie, dans une partie perdue d'avance.

pensée. Nous aspirons sans cesse à sortir ainsi de notre condition.

S'éloigner de la terre, chercher la liberté, échapper à la mort, danser, peindre, chanter, prier, c'est toujours le même mouvement: nous n'avons jamais accepté notre vraie situation. De ce point de vue, notre histoire est celle d'un refus. C'est aussi celle d'une industrie perpétuelle tendant à renverser la loi qui nous astreint à la nécessité.

L'homme est en contradiction avec la fatalité. C'est une ambition impossible, mais il l'oppose aux réalités sans défaillir. Mortel, il se réclame obstinément de la vie, dans une partie perdue d'avance.

Il illustre ce combat par ses œuvres, triomphantes, mais jamais telles en définitive. Il ne cesse de construire, philosophies, gouvernements, fortunes, architectures, qui représentent des tentatives d'établissement de l'humanité dans l'absolue durée. Mais au fond ce ne sont que des rêves. Il s'en dégage un sens, mais contre la réalité vraie

des choses, car ces succès, à terme, sont tous voués à l'échec.

La forme témoigne, par sa constance, d'une permanence jamais atteinte dans la réalité. Elle est frappée comme une médaille. Elle maintient absolument son sens, inaltérable, à l'encontre de ce qui change, se modifie, fluctue, décroît et tombe, inéluctablement, au terme de sa durée. La forme a la dureté d'un diamant. C'est qu'elle appartient à un autre règne que celui des choses qui passent.

Concrète, elle est inaltérable et hors du temps et de l'action du temps, contrairement au reste du concret. Physique, elle est exempte du caractère périssable de la nature physique. Elle est soutenue par un autre principe de l'être, celui de la pérennité.

La forme n'est pas une idée; elle est réelle et fait partie des choses, mais dans un état parfaitement assuré dans l'être. L'intelligence, à son contact, touche à l'éternité. Là se trouve une sorte de certitude, qui épouse celle qu'il y a dans l'être. Les choses évoluent, ne sont pas sûres, mais la forme, par sa nature, est éternelle.

Il importe peu qu'elle disparaisse concrètement. Elle a été et cela suffit pour qu'elle existe toujours. Prenez un fronton grec. On l'a créé et, par-delà sa ruine, il subsiste à jamais. L'être nous envoie continuellement des messages, portés par les formes. Que nous disent celles-ci? Qu'il est là. Qu'il existe immortellement.

Chaque forme est un fragment d'éternité.

Elle est visible et parle de ce qui ne peut se voir.

Elle est sensible et ne peut être saisie.

Tout en étant d'ici-bas, elle ne l'est pas.

Elle s'introduit dans notre monde, y prend pleinement réalité, mais n'est pas de celui-ci.

Quoi de plus réel que cette existence équivoque?

Ce qui soutient la forme est inconcevable. Sur quoi donc s'appuie-t-elle? La pensée ne peut descendre jusqu'en cette profondeur. Celle-ci est insondable.

Les formes, qui sont celles mêmes de l'être et en multiplient à l'infini les manifestations visibles, sont muettes. L'intelligence qu'on peut avoir d'elles s'arrête à elles et n'y pénètre pas davantage.

Devant chacune de ces formes, on est devant le mystère. C'est chaque fois le même mystère, la même frontière. Ce qu'il y a, sous-jacent à toute forme, c'est l'être. Il est difficile, en cette matière, d'être plus explicite. On n'ira pas plus avant dans l'analyse de la forme. Sa profondeur est interdite.

L'être soutient tout cela. Mais au-delà de la forme, par laquelle il s'exprime, on ne voit rien, on ne sait rien de lui. Nous n'avons accès à l'ontologie des choses qu'à la surface. Certes, on peut spéculer et la philosophie ne s'en prive pas. Mais ici je m'en tiens à l'observation directe du réel et de la forme.

Les formes sont de purs signes, signes sensibles, et je m'arrête sur eux. L'un des aspects qui se révèlent accessibles ainsi directement est une merveille: c'est la beauté. La beauté, comme la forme, est en surface, mais depuis une profondeur, comme elle.

Un gros brassage d'idées



LISE PAYETTE

C'est en regardant des images d'Haïti pour la centième fois que je me suis dit qu'il faudrait quelque chose d'aus-si gros pour que le Québec se réveille. Qu'il cesse de ronronner comme si tout allait bien et qu'il ouvre enfin les yeux sur le sort qu'on lui inflige et qu'il accepte sans trop rechigner. Il faudrait une secousse du tonnerre pour que les Québécois se remettent en marche, qu'ils reprennent leurs choses en main et qu'ils fassent le formidable ménage qui s'impose. Ils seraient sans doute étonnés de tout ce qu'ils pourraient découvrir sous les tapis, là où on fait disparaître les petites et les grosses saletés pour ne pas avoir à s'en débarrasser tout de suite. Il y a du monde sous les tapis, c'est certain.

Je venais de voir aux nouvelles, l'un après l'autre, le président des cols bleus de Montréal, les baguettes en l'air, tonitruant qu'on allait voir ce qu'on allait voir... puis le docteur Gaétan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, tout sourire, affirmant lui aussi qu'il ne nous ferait pas de cadeaux. Un moment étonnant. Le message était le même: «Vous allez y goûter!»

Facile à comprendre, car c'est à nous que le message s'adresse. Ils veulent plus d'argent et vous allez payer. Bien sûr, leurs demandes ont l'air de s'adresser aux différents ordres de gouvernement, mais au bout du compte, quand on regarde les choses en face, on sait bien que la seule poche disponible, c'est toujours la nôtre. Comme nous savons que nos gouvernements sont incapables de vivre selon NOS moyens et qu'ils nous ont endettés au-delà de l'admissible, la situation est plus grave que jamais.

Après mes deux présidents, sans que j'aie eu vraiment le temps de m'en remettre, les fonctionnaires ont repris le même air bien connu de tous. *Money, money, money*. Les autres vont suivre. Ils sont tous en ligne devant le tiroir-caisse. Le problème, c'est que le tiroir est vide. C'est du moins ce que les gouvernements répètent *ad nauseam*.

Comme ce n'est jamais l'imagination qui étouffe les gouvernements, tout ce qu'ils ont trouvé pour régler leur problème, c'est de venir fouiller dans notre poche. C'est chaque fois la même chose. Après s'être payé toutes les folies dont ils avaient envie comme gouvernements, ils viennent pleurer sur notre épaule. Pas très original.

Ce sont ceux qui crient le plus fort qui veulent s'emparer du tiroir-caisse le plus vite possible. Mais d'autres vont suivre bientôt, des plus petits, des plus fragiles comme les enseignants, à qui les ministères mènent la vie dure depuis un bon moment, ou les infirmières qui crient au secours et qui ne sont jamais entendues.

Les syndicats vont déchirer leur chemise sur la place publique. C'est leur méthode de négociation depuis de nombreuses années. On a parfois l'impression qu'ils sont devenus des parasites d'un système qu'ils n'ont plus envie de voir changer. Le gouvernement va tirer sa force de notre indifférence à nous, le monde ordinaire, et continuer à n'en faire qu'à sa tête. La guerre aura lieu parce que personne n'aura eu la volonté de changer la donne. Il y aura des victimes innocentes. Les autres vont sauver leurs fesses comme d'habitude.

Personne ne veut remettre les compteurs à zéro. Personne n'a manifesté son désir de réévaluer, de recalculer, de refaire les additions et d'envisager les soustractions. Il faudrait, pour y arriver, crever l'abcès pur de la corruption et de la collusion, en prendre la vraie mesure et refaire les budgets en conséquence en même temps qu'un grand nettoyage.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce n'est pas parti pour ça. C'est plutôt parti pour faire comme chaque fois. Les gouvernements vont se lamenter que la vie est dure, qu'ils n'ont pas le quart de la moitié de l'argent dont ils auraient besoin pour faire ce qu'ils veulent faire et vont agir comme ces personnes qui s'arrangent toujours pour aller à la toilette quand la facture arrive sur la table du restaurant. Qui va payer? Toujours les mêmes. Vous. Moi.

Vous trouvez que l'État vous coûte cher? N'essayez surtout pas de savoir OÙ va l'argent... c'est le plus grand mystère de l'univers. Personne ne le sait. Je soupçonne même le ministre des Finances de n'en avoir aucune idée. L'argent n'est pas dans les hôpitaux, ni dans les universités, ni dans les écoles, ni dans les routes... ça se verrait.

Le pire, c'est que j'ai fini par me dire que c'est tout à fait possible que rien ne change en Haïti. Il est probable que personne ne saura où l'argent sera allé... Quand tout le monde sera reparti, qu'il ne restera que des Haïtiens en Haïti, combien voulez-vous gager que rien n'aura changé pour eux? L'argent, c'est connu, n'aime pas les pauvres... L'argent aime mieux les paradis fiscaux.

Vous trouvez que l'État vous coûte cher? N'essayez surtout pas de savoir OÙ va l'argent... c'est le plus grand mystère de l'univers.

ACTUALITÉS

BITUMINEUX

SUITE DE LA PAGE 1

National Buyer/Seller Forum (NBSF) d'Edmonton, Brian McCready, ajoute que «tous les signes de l'industrie indiquent que le mois de mars 2010 sera une période riche en occasions d'échange entre les acheteurs et les vendeurs».

Le MDEIE garantit donc aux participants à la mission «d'optimiser les occasions de rencontres avec les intervenants clés du milieu énergétique albertain». On insiste sur le fait que les pétroliers comme «Sunco, EnCana et Imperial prévoient consacrer 200 milliards de dollars à des projets» au cours de la prochaine décennie. Ces projets sont classés dans quatre catégories: «investissement», «maintenance [sic]», «remise en état d'infrastructure» et «verdissement des sables bitumineux».

Les frais de participation à la mission sont réduits grâce aux subventions de l'État: ils sont de 250 \$ pour un représentant d'une entreprise et 100 \$ pour chaque personne additionnelle. La date limite pour s'inscrire étant aujourd'hui, le MDEIE n'était pas en mesure de dire hier combien de participants seront de la mission.

Interrogé sur l'apparente contradiction entre le discours officiel du Québec en tant que leader en matière d'environnement et cette mission organisée pour profiter des occasions d'affaires promises par les sables bitumineux, le MDEIE tentait hier de «relativiser» les perceptions, en faisant valoir que l'on s'adresse surtout aux entre-

prises qui peuvent aider à rendre plus propre le traitement des sables bitumineux. Mais ce n'est pas une règle fixe.

«Une partie importante de la mission est composée d'entreprises qui ont développé des technologies environnementales assez innovatrices qui s'appliquent à diminuer les impacts des projets pétroliers ou gazeux», affirme la porte-parole du ministre Clément Gignac, Anne-Sophie Desmeules.

«C'est une expertise québécoise qui commence à être reconnue internationalement et qui s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de développement des technologies vertes», dit Mme Desmeules. Elle ne pouvait spécifier hier soir quelle proportion de la mission sera composée de ces compagnies «vertes». Il n'a pas été possible de savoir non plus si d'autres compagnies moins axées sur le traitement écologique des sables se sont inscrites.

«Notre mission est économique, explique Mme Desmeules. L'objectif est de diversifier les marchés. Les sables bitumineux font partie du marché albertain, mais la mission rattisse beaucoup large.» Friand de missions, le premier ministre Charest ne serait pas du groupe de voyageurs, pas plus que le ministre Gignac.

Pour le Parti québécois, cette mission «pour le moins discutée» est «une démonstration supplémentaire de l'incohérence de M. Charest dans le dossier des changements climatiques», a soutenu Scott McKay, critique en matière d'environnement. Il rappelle que ce gouvernement, qui se «pose en champion de la lutte contre les gaz à effet de serre [GES]», a par exemple augmenté les capacités routières du Québec ces dernières années. M. McKay croit aussi qu'il est

très difficile, voire impossible, de verdir l'exploitation des sables bitumineux.

Tensions

La question des sables bitumineux est implicite dans le conflit Ottawa-Québec sur les changements climatiques. La semaine dernière, dans un discours s'adressant surtout aux représentants de cette industrie, le ministre fédéral de l'Environnement, Jim Prentice, avait qualifié de «sottise» une initiative de Québec en matière de pollution automobile et de réduction des GES. Cette sortie lui a valu des critiques acerbes de Jean Charest et de la ministre provinciale de l'Environnement, Line Beauchamp.

Le gouvernement du Québec nie toutefois avoir déjà dit quoi que ce soit de négatif directement à propos des sables bitumineux. Le 19 janvier, M. Charest avait même perdu patience et déclaré: «J'aimerais bien qu'ils me donnent la citation, ce qu'on a dit, parce que je cherche toujours. A un moment donné, oui, on a dit qu'il y avait "deux Canada", parce qu'il y a deux positions qui étaient exprimées, celles des provinces et du fédéral, mais ça, c'est le propre d'un système fédéral.»

Son homologue albertain ne l'avait toutefois pas vu ainsi. Pendant le déplacement de Jean Charest au sommet de Copenhague, il s'en était nommé pris au Québec, soutenant que le plan québécois de réduction des GES pourrait nuire au Québec. Il avait clairement perçu, lorsque Jean Charest a dénoncé la «position minoritaire» du gouvernement Harper sur les GES, qu'il s'en prenait à l'Alberta et à ses sables bitumineux.

Le Devoir

ACCORD

SUITE DE LA PAGE 1

Parmi les sociétés publiques et parapubliques couvertes, par exemple, figurent la Société des alcools, la Société d'habitation du Québec, Immobilière SHQ, le Palais des congrès de Montréal, des musées, l'Agence de l'efficacité énergétique, la Société des loteries du Québec, la Société québécoise d'assainissement des eaux, la Commission de la capitale nationale et Investissement Québec.

Quant au groupe des 15 villes, dans les faits les plus grandes du Québec, il comprend Montréal, Québec, Laval, Gatineau et Longueuil, mais aussi des municipalités comme Terrebonne, Saint-Jérôme et Drummondville. La partie de l'accord concernant ces villes sera en vigueur jusqu'en septembre 2011.

Jugeant d'«inadmissible» le fait que les partis d'opposition n'aient pas été consultés, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, demande le rappel immédiat de la Chambre des communes pour qu'elle puisse débattre de l'accord avant son entrée en vigueur. «Le Bloc québécois est favorable au principe de la libre circulation. [Cependant], une annexe de cette entente [...] soulève des interrogations», a-t-il fait savoir par voie de communiqué.

Priée de commenter les principes de l'accord, la FTQ a demandé rien de moins qu'un report de l'entrée en vigueur de l'entente. La centrale ne demande pas carrément son annulation, «parce qu'on ne saisit pas l'entente encore», a dit son secrétaire général, René Roy. «On comprend qu'un jour, il pourrait y avoir un avantage pour le Québec, à cause de l'accès au marché américain.»

La FTQ a toutefois constaté «des changements majeurs, car il ne s'agit pas simplement de permettre à des fournisseurs américains de répondre à des appels d'offres des entités publiques du Québec». Il y a également le fait «qu'on ne peut plus attacher de conditions de retombées économiques locales à l'octroi de contrats publics».

A tout le moins, la FTQ se réjouit de voir qu'Hydro-Québec a fait l'objet d'une exemption. A la CSN, la présidente, Claudette Carbonneau, a déploré le fait que, jusqu'ici du moins, il a fallu s'en remettre à «des rumeurs sur la qualité d'un texte qui risque d'avoir des retombées majeures pour notre propre développement économique et que l'opposition à Ottawa n'est pas en mesure de poser des questions [en raison de la prorogation]».

La CSN «a des inquiétudes», a-t-elle dit, concernant les concessions que Québec a faites pour que les entreprises d'ici aient accès aux marchés publics des États-Unis. «On est dans une période d'investissement dans les infrastructures extrêmement importante.»

De son côté, la Fédération québécoise des municipalités n'a pas voulu faire de commentaires. «Mais on trouve que c'est une bonne nouvelle pour l'économie du Québec en général», a dit un porte-parole.

L'entente de principe exige maintenant des provinces qu'elles ratifient l'Accord sur les marchés publics, de l'Organisation mondiale du commerce. Ottawa et Washington ont aussi convenu d'entamer des discussions sur un accord d'ouverture plus vaste.

Le Devoir

DIOUF

SUITE DE LA PAGE 1

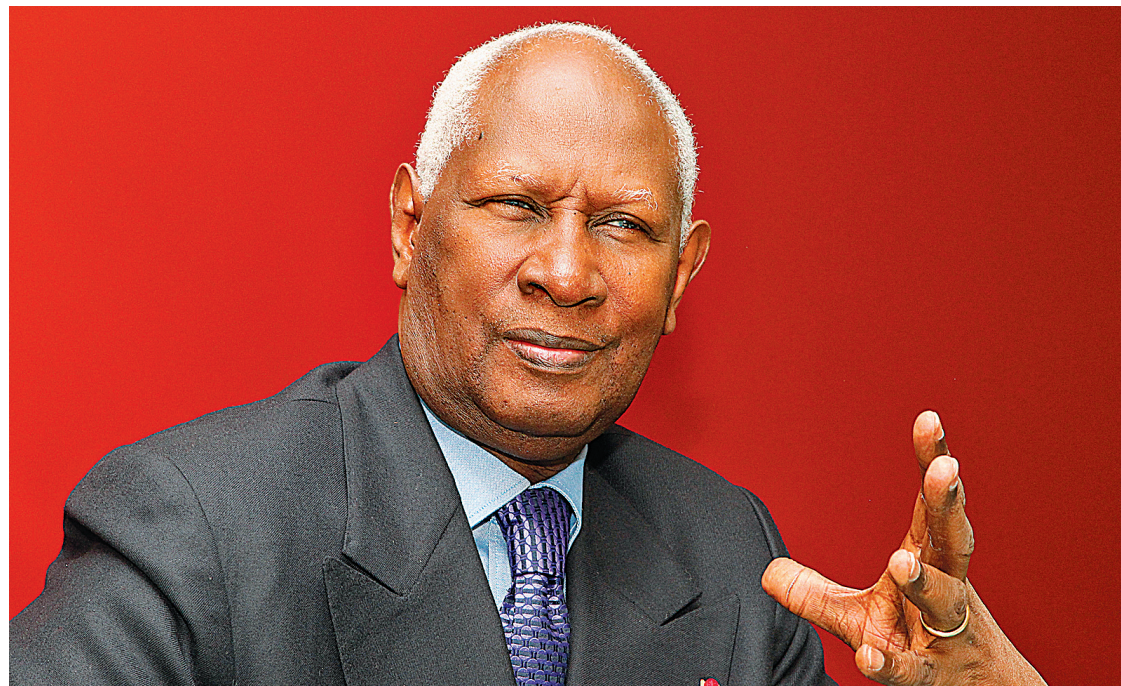
bureaux du Devoir. Nous [sommes] dans cette province où la langue française est loin derrière l'anglais et le chinois. Ce n'est pas évident.»

Depuis le début de sa préparation, le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver (COVAN) a essuyé quelques critiques. On a notamment dénoncé le fait que la télédiffusion des jeux en français ne serait pas accessible sur tout le territoire canadien, tout comme l'absence de version française du site Internet touristique de la Colombie-Britannique. Jusqu'à tout récemment, l'anneau de glace de 178 millions, où se tiendront les épreuves de patinage de vitesse à Richmond, portait une inscription unilingue anglaise.

Dépêché sur place, le grand témoin de la Francophonie des Jeux, Pascal Couchevin, ancien président de la Confédération suisse, est tout de même parvenu à signer une convention entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le COVAN. Cet accord comprend diverses mesures pour que le français soit respecté sur le plan de la signalétique, des annonces, de la documentation, du site Internet, etc. «Notre objectif est non seulement de rendre le français visible, mais également de partir de ces Jeux avec un legs linguistique à transmettre aux Jeux futurs», a insisté celui qui a été premier ministre et président du Sénégal.

Invitation à la délinquance

S'exprimant avec éloquence et finesse, M. Diouf, qui n'a pas la langue de bois, ne se gêne pas non plus pour déplorer que le français soit relégué au second plan dans des grandes institutions internationales, comme l'ONU, qui a pourtant adopté le français, aux côtés de l'anglais, comme langue de travail. «De plus en plus de documents sont faits en anglais. Les fonctionnaires internationaux s'expriment aussi de plus en plus dans cette langue», a souligné le secrétaire général de l'OIF, qui constate que «les officiels, les experts et les politiciens sont rarement des alliés» dans le combat.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«Les officiels, les experts et les politiciens sont rarement des alliés» dans le combat pour la protection du français, dénonce le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf.

Prétendant avoir éliminé le mot «découragement» de son vocabulaire, le secrétaire général continue d'écrire régulièrement des lettres pour rappeler à l'ordre les pays récalcitrants. «J'écrirai jusqu'à l'agacement parce que c'est mon devoir, sinon à quoi je sers?» Il invite même certains dirigeants ou personnalités de pouvoir à faire des coups d'éclat, comme lorsque Jacques Chirac avait boycotté l'intervention en anglais du patron du MEDEF au sommet de l'Union européenne en mars 2006. «J'approuve ce genre de délinquance, cette intransigeance. C'est tolérance zéro.»

Reconnaissant que le combat n'est jamais facile, M. Diouf déplore le fait que son organisation n'ait pas été invitée à Montréal pour participer à la conférence sur la reconstruction d'Haïti malgré qu'il en ait fait la demande. «Nous pouvons apporter une voix, une expertise [...] et aider à la reconstruction,

surtout culturelle, a souligné M. Diouf. Je n'ai rien contre les États-Unis, mais chacun doit cultiver son jardin. Haïti fait partie de mon jardin francophone. [...] Beaucoup de moyens vont venir de partout, mais on veut que l'âme haïtienne, dans sa créolité, sa francophonie, demeure.»

Lors du prochain sommet de l'OIF à Montreux, en Suisse, l'heure sera au bilan pour l'organisme qui célébrera ses 40 ans de création. Comment cette organisation, regroupant 56 membres et 14 observateurs, aura-t-elle géré la francophonie? Le rapport de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, sous la responsabilité de l'Université Laval, aidera également à faire le point sur l'état de cette «langue d'élégance, de précision et de clarté», conclut M. Diouf.

Le Devoir

VADEBONCŒUR

SUITE DE LA PAGE 1

le spectacle de milliers d'ouvriers prisonniers du capital étranger comme de syndicats étrangers, et cherchant violemment à se libérer». Fasciné par le monde ouvrier, très critique à l'égard du système capitaliste, il tente volontiers de traduire les aspirations populaires dans certains de ses livres, comme *L'Autorité du peuple* (1965).

Lorsqu'il se retire du milieu syndical en 1975, ce n'est pas pour s'éloigner de l'engagement politique, mais pour mieux se consacrer tout entier, par l'écriture, «au destin même de l'homme». Il s'attache dès lors à scruter de plus en plus les arts et se livre à une réflexion plus serrée que jamais sur des questions d'ordre spirituel.

Aux origines

En 1934, gravement malade, ce fils de pharmacien est sauvé de justesse par le célèbre Dr Norman Bethune. Le médecin libre-penseur, futur héros de la Révolution chinoise, l'opère à deux reprises, vêtu de sa chemise à carreaux, selon ce que m'en racontera Vadeboncœur. De ce médecin non conformiste qui plaide pour des soins de santé accessibles à tous, il conserve à jamais un respect total.

Après des études chez les Jésuites, où il est congédié pour insubordination envers l'un de ses professeurs, Vadeboncœur devient avocat. Nous sommes en 1944. Le prestige de la toge, très peu pour lui: il promet immédiatement de ne pas exercer ce métier. Du haut du Mont-Royal, il jette alors au vent ses livres de droit autant que ses notes de cours...

Pour vivre, Vadeboncœur se lance dans les affaires, sans jamais montrer un grand appétit pour ce monde régi par l'argent et ses pompes. L'attire bien davantage l'univers des lettres, de la peinture et des arts en général. Il rencontre notamment à cette époque Guy Viau, Jean Dal-laire et Paul-Émile Borduas, tout en fréquentant divers milieux intellectuels, des écrivains, des artistes. De l'auteur du *Refus global*, il trace un portrait riche et dense, faisant du père du mouvement automatiste un des principaux témoins à charge contre une société canadienne-française qu'il place plus que jamais à la barre des accusés.

Vadeboncœur prend position en faveur d'une libération de l'esprit, dans une perspective socialiste, au nom même de l'avenir. Il regrette qu'on éprouve tant de mal à évoquer la mémoire de combattants dont nous sommes les héritiers, par exemple Louis-Joseph Papineau. En cette époque où le duplessisme pèse comme une chape de plomb sur sa société, Vadeboncœur plaide pour une ouverture des consciences et rejette le nationalisme outrancier qui prolifère au nom d'une mystique du passé figé façon Lionel Groulx.

Même s'il a puissamment contribué à remettre en question certaines pratiques religieuses auxquelles il associe le pire des conservatismes, Vadeboncœur demeure attaché à certaines valeurs spirituelles du catholicisme. Il les intègre à sa vision socialiste, dans un mouvement d'idées qui n'est pas sans rappeler celui que manifeste Bernard Emond dans ses films, un homme qu'il appréciait d'ailleurs beaucoup.

En 1949, après avoir donné à lire des textes dans différents imprimés, Vadeboncœur accepte la proposition de son ami Pierre Pélaudeau de devenir le principal artisan du *Journal de Rosemont*,

première feuille du futur magnat de la presse. Il y reste moins d'un an, puis lie son destin pour de bon à celui du monde ouvrier, dont il partage d'instinct les luttes et les aspirations. Vadeboncœur va alors grossir les rangs de la CTCC, l'ancêtre de la CSN. Aux côtés de son ami Michel Chartrand, sa formation d'avocat va désormais beaucoup lui servir. Il défend plusieurs ouvriers dans des procès et participe activement à des charges contre le duplessisme.

C'est à *Cité libre*, cofondée par Pierre Elliott Trudeau, son meilleur ami d'enfance, que Vadeboncœur se fait d'abord connaître comme un intellectuel de tout premier plan. Il fait partie du comité de rédaction de la revue. Il donne à lire des articles caractérisés par un style unique et une pensée particulièrement acérée. Cette plume singulière puise ses racines dans l'œuvre de Voltaire, de Paul Valéry et surtout de Charles Péguy. «Je remonte à Péguy comme à une source», écrit Vadeboncœur.

Un homme libre

Jamais enfermé dans un système d'idées, il rejette bientôt les positions de son vieil ami Trudeau. À l'époque de la guerre du Vietnam et de la menace nucléaire, il se sent plus à son aise auprès des appels à la liberté de la nouvelle génération, celle qu'illustre la revue *Parti pris*, tout en maintenant son scepticisme devant les professeurs de solutions toutes faites. «Je sais bien que pour Trudeau, la contestation, bien avant son entrée au Parti libéral, prit la tournure d'une démocratie formaliste, de sorte que cet esprit, si indépendant d'attitudes, arriva rapidement à mettre le poids de sa mentalité frondeuse au service d'une idéologie traditionnelle.»

Bien que souvent très dures, ses critiques à

l'égard de Pierre Trudeau ne l'empêchent pas de défendre son ancien camarade dès lors qu'il juge que les attaques formulées à son égard se fondent sur des inexactitudes ou des jugements abusifs quant à la nature profonde de l'homme. Encore tout récemment, il jugeait parfaitement ridicule le portrait fabuleux de Trudeau présenté dans la télé série écrite par Wayne Grigsby et Guy Fournier.

Fasciné par l'humanité de René Lévesque, Vadeboncœur rédige à la veille du référendum de 1980 des prises de position pour l'indépendance. Il fera de même à la veille du référendum de 1995. Très admiratif devant l'œuvre de Vadeboncœur, Lévesque le qualifie pour sa part de «superbe écrivain». Le fondateur du Parti québécois dira que Vadeboncœur «a jalonné son œuvre de ces trouvailles où la pensée se trouve soudain concentrée et éclatante comme le diamant».

Il y a ceci de particulier chez lui qu'il renouvelle sans cesse les preuves de son autorité dans un engagement de tous les instants qui ne tient pourtant pas aux seules inclinations de l'actualité. Il va publier sans relâche dans des revues et des journaux — *Parti pris*, *Socialisme*, *Maintenant*, *Le Jour*, *Le Devoir*, *Liberté*, *Le Couac*, *L'Action nationale*, etc. —, en plus d'entretenir une très importante correspondance.

Au cours de sa vie, Vadeboncœur s'est toujours montré avare d'entrevues. Il n'aimait pas particulièrement le théâtre de la représentation de soi auquel contrairement désormais l'enflure médiatique. Dans *Le Bonheur excessif* (1992), Vadeboncœur a écrit une petite phrase très forte qui peut résumer sa pudeur à parler de lui-même: «Le moi est cela qui est peu». Pour un homme capable de tant, avouons que c'était là dire beaucoup.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Bédard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390